

**UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU  
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE, COMMERCIALES ET  
DES SCIENCES DE GESTION  
DEPARTEMENT SCIENCES COMMERCIALES**



## ***Mémoire de Fin de cycle***

*En vue de l'obtention du Diplôme de Master en sciences financières  
Option : Finance d'entreprise*

### ***Thème :***

***L'impact de l'endettement sur la performance  
financière d'une PME, cas de la SARL  
HYDROPLAST***

**Réalisé par :**

*Azzouz Imane*

*Azgagh Meriem*

**Président : Mr. MADOUCHE Yacine, Maitre conférence classe « B », UMMTO.**

**Examineur : Mr. AMIRI Ramande, Maitre assistant classe « A », UMMTO.**

**Encadreur : Mr. FIRLAS Mohammed, Maitre assistant classe « A », UMMTO.**

2020/2021

## **Remerciements**

Après l'aboutissement de notre travail de recherche, fruit d'un grand labeur régulier et constant, réalisé grâce à la précieuse aide et contribution de plus d'un, nous ne manquerons pas d'afficher nos vifs remerciements, principalement à notre encadreur Mr Firlas Mohammed professeur à l'université mouloud MAMMEREI de Tizi-Ouzou, lequel n'a ménagé aucun effort pour nous prodiguer ses conseils capitaux, ses orientations ainsi que ses critiques.

Aussi, nous tenons à présenter nos sincères remerciements à l'ensemble du personnel de l'entreprise HYDROPLAST de TIZI-OUZOU, à sa tête madame Maifi pour leur chaleureux accueil et leur disponibilité tout au long de notre période de stage.

Enfin, nous exprimons notre gratitude aux membres du jury qui ont pris le soin d'évaluer notre travail, sans oublier tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à la finalisation de notre mémoire.

**Dédicace :**

Je dédie ce modeste travail à :

Ma mère, pour son amour, ses encouragements et ses sacrifices

A mon père, pour son soutien, son affection et la confiance qu'il m'a accordé

A ma chère sœur, ainsi que son mari *qu'ils trouvent ici l'expression de ma haute gratitude.*

*A tous mes chers amis et camarades, en témoignage de ma sincère amitié.*

*A toute ma famille et tous ceux que j'aime.*

*AZGAGH Meriem*

## **Dédicaces**

*Je dédie ce travail à :*

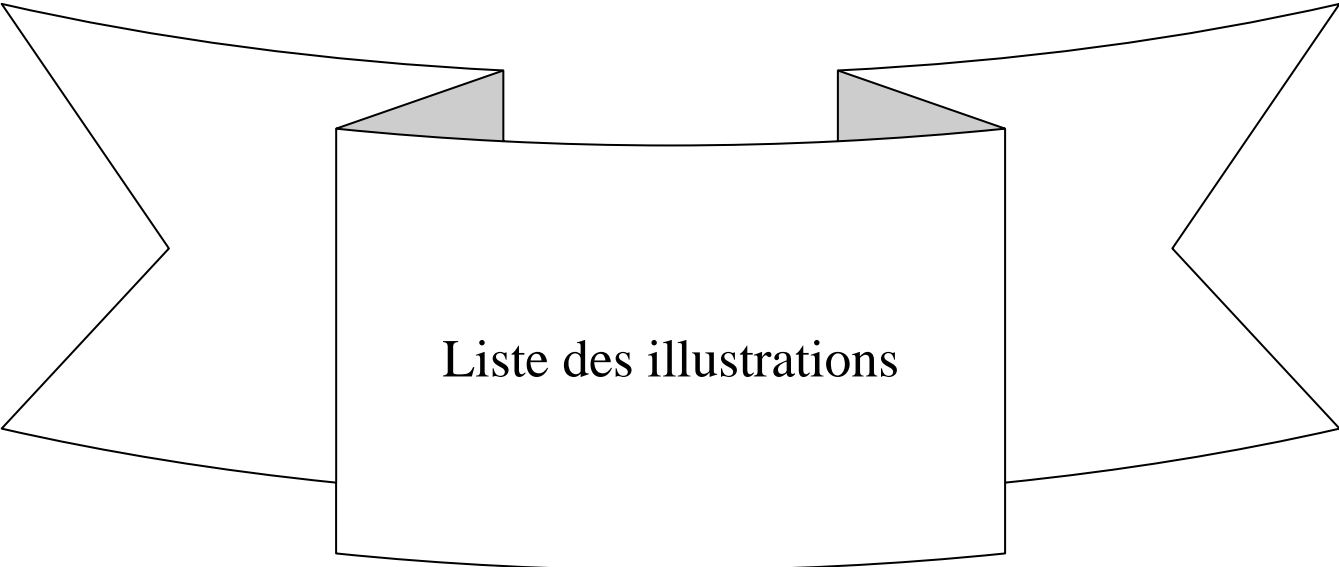
*Mes parents, en reconnaissance de tous les efforts consentis par chacun pour me permettre d'atteindre cet objectif recherché de longue date.*

*Mes sœurs, Ryma et Wissam et mon beau-frère Said pour leur soutien indéfectible, ainsi Mes neveux Kenzi et Thaïs.*

*La mémoire de ma sœur Lylia et mes grands-parents tant aimés.*

*Mes amis Lylia, Aghiles, Amine, Meriem, Nazim et Adlan pour leur bénéfique encouragement.*

*Imane Azzouz*



Liste des illustrations

## Liste des tableaux :

<b>Tableau N°1</b> : statistiques sur les PME en Algérie fin 2019.....	11
<b>Tableau N°2</b> : La performance externe et la performance interne.....	44
<b>Tableau N°3</b> : Famille des produits fabriqués par la SARL HYDROPLAST.....	59
<b>Tableau N°4</b> : Bilan financier des exercices 2017 à 2019, partie « actif ».....	61
<b>Tableau N°5</b> : Bilan financier en grandes masses des exercices 2017 à 2019, partie « actif »...62	
<b>Tableau N°6</b> : Evolution des bilans financiers en grande masse des exercices 2017 à 2019, partie « actif ».....	63
<b>Tableau N°7</b> : Bilan financier des exercices 2017 à 2019, partie « passif ».....	64
<b>Tableau N°8</b> : Bilan financier en grandes masses des exercices 2017 à 2019, partie « passif ».....	66
<b>Tableau N°9</b> : Evolution des bilans financiers en grande masse des exercices 2017 à 2019, partie « passif » .....	66
<b>Tableau N°10</b> : calcul du Fond de roulement net (FRN).....	68
<b>Tableau N°11</b> : calcul du besoin en fonds de roulement (BFR) .....	69
<b>Tableau N°12</b> : calcul de la trésorerie nette (TN).....	70
<b>Tableau N° 13</b> : calcul de la capacité d'autofinancement (CAF) pour les exercices (2017-2019).....	71
<b>Tableau N°14</b> : calcul de l'autofinancement (AF) pour les exercices (2017-2019) .....	71
<b>Tableau N° 15</b> : calcul des ratios de structure financière.....	73
<b>Tableau N°16</b> : calcul du résultat d'exploitation .....	73
<b>Tableau N°17</b> : calcul de la rentabilité financière.....	74
<b>Tableau N°18</b> : calcul de la rentabilité économique .....	75
<b>Tableau N°19</b> : calcul de l'effet de levier .....	75

## Liste des figures

<b>Figure N°1</b> : schéma de la performance .....	33
<b>Figure N°2</b> : les composants de la performance.....	33
<b>Figure N°3</b> : l'organigramme de l'entreprise HYDROPLAST.....	58

## Liste des abréviations

**AF** : Autofinancement

**BFR** : Besoin en fonds de roulement

**CAF** : Capacité d'autofinancement

**CE** : Capacité d'endettement

**CP** : Capitaux propres

**DCT** : Dettes à court terme

**DLMT** : Dettes à long et moyen terme

**EBE** : Excédent brut d'exploitation

**FP** : Fonds propres

**FR** : Fond de roulement

**FRNG** : Fond de roulement net global

**ME** : Moyennes entreprises

**P** : Performance

**PE** : Petite entreprise

**PME** : Petites et moyennes entreprises

**RE** : Rentabilité économique

**RF** : Rentabilité financière

**RN** : Résultat net

**ROE**: Return in equity

**ROI**: Return in investment

**S** : Solvabilité

**SR** : Seuil de rentabilité

**SARL** : Société à responsabilité limitée

**TN** : Trésorerie nette

**TPE** : Très petites entreprises

**VD** : Valeurs disponibles

**VE** : Valeurs d'exploitation

**VI** : Valeurs immobilisées

**VR** : Valeurs réalisables

A decorative banner with a central white box containing the word 'Sommaire'. The banner has a wavy, ribbon-like shape with pointed ends. The central box is white with a black border and contains the word 'Sommaire' in a black serif font. The banner is shaded with a light gray gradient, giving it a three-dimensional appearance.

Sommaire

## Sommaire

<b>Introduction générale</b> .....	1
------------------------------------	---

### **Chapitre 1 : Le financement et l'endettement des PME: besoins et nécessité**

<b>Introduction</b> .....	6
<b>Section 01 : Définitions, typologies et importance des PME</b> .....	7
<b>Section 02 : les modes de financements des PME</b> .....	21
<b>Conclusion</b> .....	32

### **Chapitre 2 : La performance globale et la performance financière : outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME**

<b>Introduction</b> .....	35
<b>Section 01 : Généralités sur la performance</b> .....	35
<b>Section 02 : Mesure de la performance financière</b> .....	50
<b>Conclusion</b> .....	59

### **Chapitre 3 : L'impact de l'endettement sur la performance financière cas de la SARL HYDROPLAST**

<b>Introduction</b> .....	60
<b>Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil de l'entreprise HYDROPLAST</b> .....	65
<b>Section 02 : l'analyse de l'endettement financier et son impact sur la performance financière au sein de la SARL HYDROPLAST</b> .....	65
<b>Section 03 : L'impact de l'endettement sur la performance financière cas de la SARL HYDROPLAST</b> .....	73
<b>Conclusion</b> .....	84
<b>Conclusion générale</b> .....	86



Introduction Générale

### **Introduction :**

#### **1- Contexte et problématique :**

Dans un contexte mondial de plus en plus concurrentiel, la Petite et moyenne entreprise, communément dénommée PME joue un rôle capital dans la mesure où elle contribue à l'épanouissement économique de nombreux pays. C'est un véritable pôle de développement socio-économique dans tous les pays du monde industrialisés ou en voie de développement. Elle est au cœur de l'activité économique à cause notamment de son impact en termes d'emplois, création de richesse, d'innovations et du progrès technique.

L'Algérie se tourne depuis quelques années vers l'économie de marché, ce qui explique l'attention que suscite depuis lors la PME.

Melbouci (2006), précise que depuis 1990, la PME Algérienne ne cesse de prendre son essor. 10ans plus tard, 60 %des PME en existence avaient été créées après 1999, soit après l'adoption en 1993 d'un nouveau code des investissements et après l'entrée en vigueur l'année suivante du programme d'ajustement structurel. Selon Kerzabi et Lachachi (2009) 75 % des PME recensées en 2005 ont été créées à la suite de l'adoption de ce nouveau code, alors que 35 %l'ont été durant l'intervalle 2000/2005.

Avec la sophistication de la sphère financière depuis quelques décennies, les moyens de financement qui s'offrent à la PME sont divers. En effet, une entreprise peut non seulement se financer par ses moyens classiques tel que : les fonds propres et les quasi-fonds propres (autofinancement), mais aussi par recours à l'endettement (octroi de crédit), qui est assurément une source fondamentale, voire inévitable, il représente un élément moteur de la croissance. Il permet également d'accompagner les opérations de l'entreprise en finançant les besoins courants urgents. Il est considéré comme une opportunité car il constitue un moyen de développement au travers de possibilités d'action qu'il offre (investissement, financement du BFR et innovation). Tout de même, peut constituer un véritable fardeau pour les entités qui y recourent, dans le cas des échecs dans les projets entrepris, mauvaise gestion, évaluations défectueuse des risques.

Comme les êtres vivants, les PME sont mortelles. Certes, depuis les années 1970, il en naît plus qu'il n'en meurt. Toutefois leur taux de mortalité infantile est impressionnant. Environ 60% d'entre elles ne dépassent pas le cap de 8ans.

Les PME désirent obtenir des financements auprès des banques en vue de leurs expansions sont confrontées à une vraie contrainte. Ceci s'explique par l'évolution défavorable des mécanismes d'offre et de demande de crédit ainsi que l'aggravation du risque de défauts des entreprises.

L'endettement a pour mission de soutenir le développement, mais peut éventuellement impacter négativement la performance financière de la PME.

De ce fait, la performance des PME peut représenter une valeur ajoutée à un état initial, la juxtaposition, de l'efficience et de l'efficacité de celles-ci. Cette notion est liée à la compétitivité c'est-à-dire l'aptitude de réaliser de façon dynamique un avantage décisif durable défendable.

La performance globale d'une PME s'apprécie sous plusieurs angles : performance commerciale, sociale, et bien-sûr financière. D'où l'intérêt d'évaluer la performance financière, c'est-à-dire la capacité pour une entreprise à créer de la valeur avec les fonds qui lui sont apportés.

Dans ce mémoire nous allons essayer d'apporter des réponses aux questionnements concernant les décisions d'endettement, et son impact sur la performance financière en se posant la suivante question centrale:

« Quel impact engendre le recours à l'endettement sur la performance financière d'une PME ? Et qu'en est-il de la SARL HYDROPLAST ? »

Pour mieux saisir la question principale, plusieurs questions découlent de cette dernière, à savoir :

**QUESTION 1 :** Quelles sont les raisons qui incitent les PME à faire appel aux financements externes ?

**QUESTION 2 :** L'endettement de la SARL HYDROPLAST peut-il impacter la performance financière ?

Nous supposons les hypothèses suivantes :

**H1 :** La PME dans sa conquête à la croissance pour assurer sa pérennité, exprime des besoins financiers et manque de moyens de financement, ce qui explique son recours à l'endettement.

**H2 :** Le recours à l'endettement par la PME impacte la performance financière de l'entreprise vue sa structure financière souvent fragile et vulnérable.

**H3 :** Comme toute entreprise la PME cherche à améliorer sa performance financière afin d'assurer sa pérennité, pour ce faire, elle doit disposer d'indicateurs qui lui permettent de contrôler sa situation de façon permanente.

### **La méthodologie de la recherche :**

Afin de bien mener notre travail, nous avons eu recours à une documentation à la fois théorique et empirique.

Compte tenu de cette analyse nous avons opté d'une part pour une approche théorique du sujet pour mener une étude conceptuelle sur (la pme, l'endettement ainsi que la performance), d'une autre part nous avons opté pour une approche empirique qui nous a permis de faire une étude de cas et d'analyser les données concrètes en vue d'expliquer les différentes données disponibles et la situation de la SARL HYDROPLAST.

Nous avons également utilisé la technique d'entretien libre en établissant un guide d'entretien qui nous a aidés à avoir des explications auprès du comptable en ce qui concerne les états financiers de la SARL HYDROPLAST.

### **L'objectif de la recherche :**

Notre travail consiste à étudier et analyser théoriquement et empiriquement l'impact que peut exercer le recours à l'endettement du PME sur sa performance financière. Pour cela, nous avons choisi la PME SARL HYDROPLAST, car ces dernières années cette PME a fait recours à l'endettement pour soutenir sa croissance et son développement. Notre objectif principal est de vérifier empiriquement l'impact de l'endettement d'une PME sur sa performance financière.

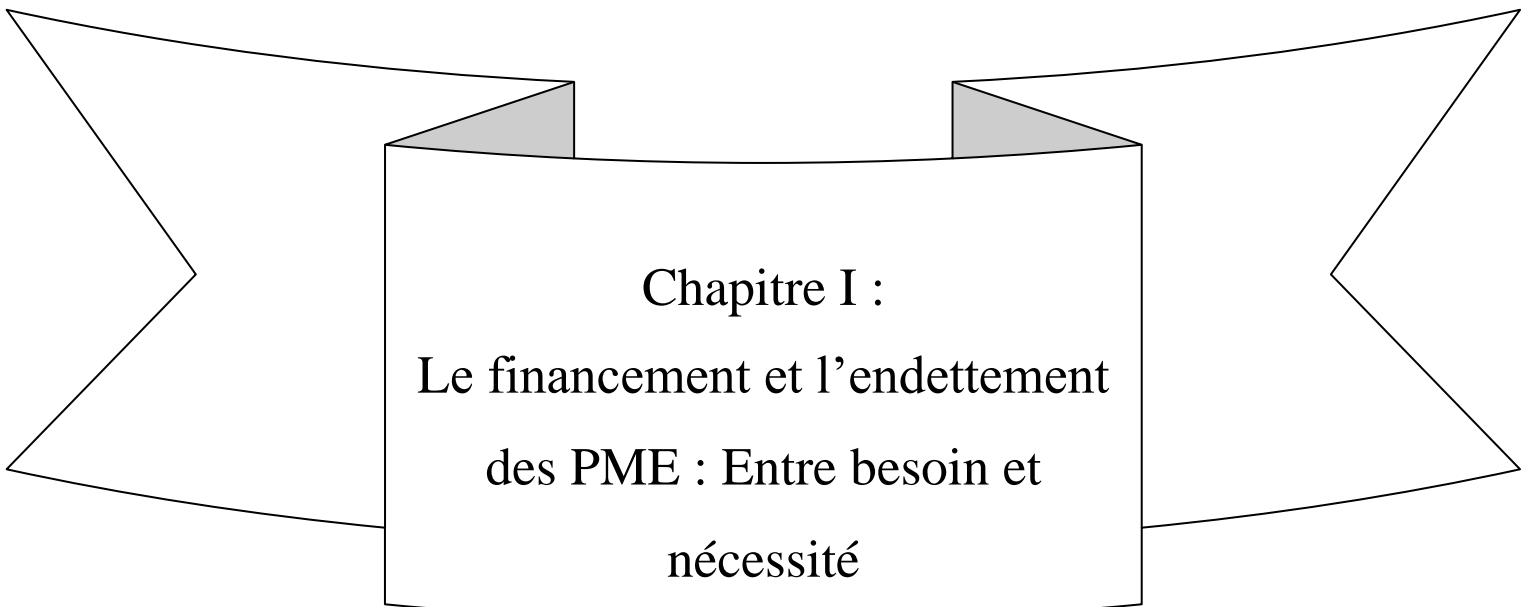
### **Articulation :**

Afin de traiter le sujet et de répondre aux questions émises, un plan de recherche a été établi, le présent travail comportera une introduction générale, deux chapitres théoriques et un chapitre sur l'étude de cas, et se termine par une conclusion générale.

Nous verrons dans un premier temps qu'il est nécessaire de définir l'endettement et d'analyser les circonstances qui pousse la PME à y faire appel.

Nous devons également analyser les différents outils et les indicateurs de mesure de la performance financière.

Tout compte fait, nous allons entamer l'étude de l'impact de l'endettement sur la performance financière au sein de la SARL HYDROPLAST.

A decorative banner with a central rectangular box containing text. The banner has a wavy, ribbon-like shape with pointed ends. The central box is white with a black border and contains the following text:

**Chapitre I :**  
**Le financement et l'endettement**  
**des PME : Entre besoin et**  
**nécessité**

# Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

## **Introduction**

Les PME font depuis quelques années l'objet d'une attention croissante de la part tant des pouvoirs publics que des économistes. Acteurs importants dans les pays en développement ou en transition, en termes d'innovations et de création d'emplois, elles pourraient l'être d'avantage encore si elles parvenaient à trouver les conditions de leur développement dans de meilleures conditions.

La réussite ou non d'un projet d'investissement et donc d'une PME dépend d'un certain nombre de conditions, la conjoncture économique, les attraits du marché ou encore le management, s'ajoute tout cela la question très pertinente du financement, en effet ce dernier tient une place centrale tout au long de la vie des PME que cela soit à sa création ou au cours de son développement.

Il est essentiel que la PME ait accès à un financement adapté à ses besoins. On distingue généralement trois modes de financement auxquels une entreprise peut recourir : l'autofinancement, le financement par augmentation du capital social, et le financement par endettement.

# Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

## Section 1 : Définition, typologie et importance des pme

Dans cette section, nous allons présenter et définir la PME, ainsi que son importance.

### 1.1) Définitions de la PME

Il est important de connaître avec sincérité que les aspects et les problèmes des pme sont nombreux et divers, à tel enseigne qu'il n'est pas toujours aisé de pouvoir formuler une quelconque définition du concept PME tant qu'il en existe plusieurs selon les pays et les auteurs.

Ainsi, les entreprises qui seraient considérées comme des petites et moyennes entreprises dans les pays développés économiquement peuvent paradoxalement être prise comme des moyennes voir des grandes dans les pays les moins avancés.

Au japon par exemple, il faut deux-milliards de YEN (2 000 000 000 YEN) soit deux mille huit cent dollars américains (2.800 DOLLARS) et trois cent ouvriers pour être considéré comme PME. <sup>1</sup>

Aux Etats-Unis d'Amérique, la petite moyenne entreprise représente l'entreprise qui est possédée et gérée d'une façon autonome. La pme est toute entreprise dont le chiffre d'affaire annuel ne dépasse pas 10 000 000 DOLLARS) et qui emploie moins de 250 travailleurs. <sup>2</sup>

#### 1.1.1) Définition de la PME dans les pays européens

En France, durant l'entre-deux-guerres, la première image véhiculée de la PME est celle d'une entreprise archaïque (une exploitation familiale agricole, d'artisanats ou un commerce) dont le niveau technologique est relativement faible.

Selon L'article 51 de la loi de modernisation de l'économie, la catégorie des PME est constituée des entreprises qui d'une part, occupent moins de 250 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaire annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total du bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

---

<sup>1</sup> Y. Leclerc « les fournisseurs/sous-traitants japonais », Revue internationale des PME, VOL4 n°2, 1991

<sup>2</sup> Définition de la CONFEDERATION GENRALITES des petites et moyennes entreprises, la PME une entreprise humaine de Boeck université, Paris 1998 page 15

# Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

En Italie, l'importance des PME est beaucoup plus grande que dans d'autres pays industrialisés : les PME représentent plus de 95 pour cent des entreprises, 60 pour cent des employés, 45 pour cent du chiffre d'affaires et 34 pour cent de l'exportation nationale.

La PME est alors définie quel que soit son statut juridique comme étant une entreprise de production de biens et services employant de 1 à 250 personnes, avec un chiffre d'affaire annuel n'excédant pas deux milliards de dinars ou dans le total du bilan annuel ne dépasse pas 500 millions de dinars. <sup>3</sup>

## 1.1.2) Définition de la PME en Algérie (Selon la loi algérienne)

**Selon l'Art. 5 de la loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant la loi d'orientation sur le développement de la PME :** définie la PME, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services :<sup>4</sup>

- ✓ employant une (1) à deux cent cinquante (250) personnes.
- ✓ dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel n'excède pas un (1) milliard de dinars algériens.
- ✓ Et qui respecte le critère d'indépendance tel que défini au point 3, ci-dessous.

Au titre de la présente loi, il est entendu par :

-Personnes employées: le nombre de personnes correspondant au nombre d'unités de travail-année (UTA), c'est-dire au nombre de salariés employés temps plein pendant une année. Le travail partiel ou le travail saisonnier étant des fractions d'unité de travail-année. L'année prendre en considération pour une PME en activité est celle du dernier exercice comptable clôturé.

-Seuils pour la détermination du chiffre d'affaires ou pour le total du bilan : ceux afférents au dernier exercice clôturé de douze mois.

-Entreprise indépendante : l'entreprise dont le capital n'est pas détenu 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas, la définition de la PME.

La récession économique des années 80 due essentiellement à la chute des prix du pétrole et la montée de la contestation sociale, ont poussé les pouvoirs publics algériens à se lancer dans un long processus de réformes économiques, visant à libéraliser l'économie du

---

<sup>3</sup> P.A.JULIEN ? « Qu'est-ce qu'une PME ? », octobre 1984 page 36

<sup>4</sup> La loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant sur la loi d'orientation sur le développement de la PME

# Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

pays, en se tournant davantage au secteur privé, jusque-là marginalisé au profit des grandes entreprises publiques.

Des réformes amorcées en 1989 et qui ont donné à la PME et à l'initiative privée une place importante dans le développement et la modernisation économique. Une volonté qui s'est traduite par une augmentation importante du nombre des PME privées.

L'Algérie s'est conformée en quelque sorte à la mondialisation, ce qui la donc pousser à adopter la stratégie PME qui ne pourrait que lui être indispensable.

La création des PME est essentielle au développement local. Depuis 1962, le cadre institutionnel administratif et juridique dans lequel a évolué la PME a connu plusieurs évolutions. Ces dernières permettent de mieux positionner les PME dans l'économie nationale en les mettant dans une situation prometteuse.

### 1.1.3) Définitions de la PME selon les auteurs :

Selon TEULON.F définit les PME comme étant : « Des firmes dans lesquelles les chefs d'entreprises assurent personnellement et directement les responsabilités financières techniques et sociales, quel que soit leurs formes juridiques. Selon le critère le plus usité les PME sont des entreprises de 50 à 500 salariés (au-dessous de 10 salariés, il s'agit d'une entreprise artisanale. »<sup>5</sup>

Selon GINGEMBRE.L, les PME sont celles qui sont exploitées par des patrons qui risquent dans leurs affaires, leurs propres capitaux et qui exercent dans ces affaires, une administration et des techniques effectives, et qui ont des contacts directs et permanent avec leur personnel. <sup>6</sup>

Pierre A.J et Bernard.M, définissent quant à eux les PME par les critères suivants :

- La personnalité de la gestion
- Le processus de décision simple et rapide
- Le système d'information peu simple
- Le système d'information et de recherche d'un environnement durable

---

<sup>5</sup>Guilhon.A, « vers une nouvelle définition de la PME à partir du concept de contrôlabilité » dans PME de nouvelles approches sous la direction de TEULON.F. Edition Economica, 1998 p55

<sup>6</sup>Guilhon.A., op.cit., p56

# Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

Pour LUKUSA.M, la notion de PME se rapporte au contexte socio-économique dans lequel l'unité vit.

## 1.2) La typologie des PME :

Les PME sont un atout économique qu'aucun pays qui a doté son économie d'une base solide ne peut ni ne doit négliger.<sup>7</sup>

**Selon l'Art. 8 de la loi n° 17-02 du 10 Janvier 2017 portant la loi d'orientation sur le développement de la PME définie la moyenne entreprise (ME):** comme une entreprise employant de cinquante (50) à deux cent cinquante (250) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre quatre cent (400) millions de dinars algériens et quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel est compris entre deux cent (200) millions de dinars algériens et un (1) milliard de dinars algérien.

**Selon l'Art. 9 de la loi n° 17-02 du 10 Janvier 2017 portant la loi d'orientation sur le développement de la PME définie la petite entreprise (PE):** comme une entreprise employant de dix (10) à quarante-neuf (49) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre cent (400) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas deux cent (200) millions de dinars algériens.

**Selon l'Art. 10 de la loi n° 17-02 du 10 Janvier 2017 portant la loi d'orientation sur le développement de la PME définie la très petite entreprise (TPE):** comme une entreprise employant de un (1) à neuf (9) personnes et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à quarante (40) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas vingt (20) millions de dinars algériens.

## 1.3) Importance et rôle d'une PME :

### 1.3.1) Importance d'une PME

La PME a un statut dynamique qui prend en considération les caractéristiques et les changements de l'environnement dans lequel elle évolue. Elle a permis une relance économique grâce à ses caractéristiques, la possession d'une meilleure flexibilité ; la rapidité d'adaptation vu sa souplesse ; la spécificité du produit ; les industries ne nécessitent pas des investissements importants étant donné l'utilisation d'équipements peu sophistiqués. Elle a un

---

<sup>7</sup> La loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant sur la loi d'orientation sur le développement de la PME

## Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

statut dynamique qui prend en considération les caractéristiques et les changements de l'environnement dans lequel elle évolue

La PME peut revitaliser et dynamiser l'économie nationale longtemps fragilisée et affaiblie par la non performance du secteur public de production. Elle peut contribuer grâce à sa capacité de développement rapide, sa contribution à la création de la richesse, son rôle dans l'intégration économique et surtout sa contribution efficace au développement local et régional.

La place et le rôle des pme dans l'économie suscitent toujours un large débat, en Algérie les pme longtemps marginalisées et reléguées au second rang derrière les grandes entreprises publiques qui engluaient la quasi-totalité des budgets des plans et des programmes de développement, elles occupent depuis deux décennies une place prépondérante dans le système économique. Si les grandes sociétés occupent une place capitale dans les systèmes industrialisés, les PME jouent un rôle essentiel et leur succès aura une incidence directe sur la santé de l'économie et de la société algérienne, puisqu'elles sont le vecteur de la création d'emplois, de la valeur ajoutée et de la croissance économique.

Tableau n°1 : Statistiques sur les PME en Algérie fin 2019

Population totale des PME (tous statuts confondus)	1171945
PME créées en 2019	31195
Cessations d'activités (PME privées)	8195
PMI privées	102055
PME publiques	244
Densité des PME confondus/moyenne (Nombre de PME pour 1000 habitants)	Tous statuts juridiques internationale 28/45 16/45
Personnes morales privées/moyenne internationale	
Emplois (agents)	2818736
Importation (Millions de \$)	22146.95
Exportations (Millions de \$)	18964.13

**Source :** Bulletin d'informations statistiques de la PME n°35 édition novembre 2019

# Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

## 1.3.2) Rôle d'une PME dans l'économie nationale

S'il est indéniable que les PME influencent le développement du tissu économique local et national, de l'innovation et de l'emploi, l'importance de ces effets dépend de l'aptitude de ces firmes à croître de façon durable et soutenue.

Les PME jouent un rôle important dans l'économie notamment dans la création d'emploi, l'aménagement du territoire, l'innovation et l'exportation.

### 1.3.2.1) Création d'emploi

Depuis près de trente ans, les PME sont considérées comme le principal créateur d'emploi et jouent un rôle important dans la restructuration de plusieurs régions.

« Les PME sont en effet considérées comme l'une des forces principales du développement économique en raison de leur contribution à la création de richesse et d'emplois ». <sup>8</sup>

Ainsi, les gouvernements comptent de plus en plus sur elles pour réduire le chômage et soutenir la compétitivité internationale. « Selon certains, les PME contribueraient à la baisse du chômage ». <sup>9</sup>En 2015, les PME emploient 2371020 employés tandis qu'en 2019 elles emploient 2.818.736 employés soit une augmentation de 447716 d'employés.

### 1.3.2.2) L'aménagement du territoire

Les PME permettent de mieux s'adapter l'offre d'emploi aux besoins locaux, c'est un moyen privilégié pour faciliter la reconversion de certaines régions en développant progressivement l'emploi industriel dans les régions marginalisées dans le passé. La force des PME viendrait alors de leur avantage fort au territoire dans lequel elles puisent les ressources techniques et financières mais aussi humaines, culturelles et sociales qui leur permettent de partir mieux armées vers de nouveaux marchés. <sup>10</sup>

---

<sup>8</sup> HADJAR, RAHOO, YOUCEFI. *L'évaluation de la mise à niveau des PME en Algérie, les communications du colloque international, Ecole Doctorale, Université Sétif 1, les 11 et 12 Mars 2013*

<sup>9</sup> Nadine LEVRATTO. *Les PME définition, rôle économique et politique publique. Page 14*

<sup>10</sup> Michel MARCHESNAY. *PME d nouvelles approches. Page 14*

# Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

## 1.3.2.3) L'innovation

Dans un contexte d'identification de la concurrence internationale, la petite entreprise est un vecteur clé de l'innovation.<sup>11</sup>

L'innovation est associée au développement de nouvelles connaissances scientifiques ou techniques. Elle est aussi liée à des changements majeurs, développés soit dans les grandes entreprises dotées de cellules de recherches et développement soit dans les petites entreprises de hautes technologies.

Le processus d'innovation est complexe, l'innovation d'une nouvelle technologie dans l'entreprise nécessite la mise en œuvre de modifications qui entraînent des changements dans la chaîne d'organisation. L'innovation s'inscrit ainsi dans la stratégie globale de l'entreprise.

## 1.3.2.4) La création de la valeur ajoutée

Pour assurer leurs activités, les PME ne sont pas seulement en relation avec les ménages à qui elles achètent leurs services et vendent leurs productions, elles font aussi des échanges avec d'autres entreprises.

## 1.4) Faiblesses des PME :

Aujourd'hui, considérées comme un acteur majeur des performances économiques du pays, les PME algériennes ont des caractéristiques, qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre, selon la dimension de l'entreprise et la région de son implantation. Parmi les faiblesses des PME:

- Une structure financière souvent fragile et la prédominance du capital amical (familial).
- Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services.
- Compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale).
- Manque d'encadrement technique.
- Faiblesse de l'accumulation technologique.

---

<sup>11</sup> Gérard A.Kokou DOKOU & Eric VERNIER. *La petite entreprise, elle a tout d'une grande. De l'accompagnement aux choix stratégiques.* Page 16

# Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

- Quasi-absence de l'innovation et manque d'inventivité.
- Faiblesse de l'activité de sous-traitance.
- Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées.
- Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation

## 1.5) Evolution de la PME algérienne

### 1.5.1) Période allant de 1962 à 1982 :

Juste après l'indépendance, le pouvoir algérien, voulant construire une notoriété, s'est engagé dans la restructuration de la politique, de l'économie et de la gestion du pays. Sa première tâche, dans le cadre de la transformation de son économie, fut « la récupération des richesses nationales (mines, hydrocarbures, agriculture), des entreprises industrielles, du secteur bancaire et le contrôle du commerce extérieur »<sup>12</sup>. Ainsi, l'Etat algérien a récupéré les PME qui appartenaient aux français et qui représentaient la majorité des PME existantes à cette période. Ces entreprises ont été confiées aux comités de gestion puis intégrées dans de grandes entreprises publiques. Malgré les garanties offertes par le code d'investissement (loi 63-277 modifiée par la loi 66-284), les entreprises du secteur privé étaient presque inexistantes. En effet, un premier code d'investissement a été promulgué en 1963 offrant des avantages et des garanties aux investisseurs, particulièrement des exonérations partielles ou totales des taxes douanières dues à l'importation des biens d'équipement et des aides financières. Ce code incite la création d'entreprise en prévoyant « le concours des établissements financiers de l'état ou des établissements qui en dépendent pour les emprunts nécessaires à leur équipement ».<sup>13</sup> Mais la loi 63-277 s'est intéressée uniquement aux investisseurs étrangers, contrairement à la loi 66-284 qui fournit des avantages aux investisseurs nationaux. Durant cette période, caractérisée par une économie planifiée et administrée, les petites et moyennes entreprises, en particulier celles du secteur privé, n'étaient pas la priorité des responsables politiques algériens, puisque ces derniers étaient aveuglés par le gigantisme et le socialisme inspiré du modèle soviétique. Les PME de cette période étaient composées principalement de petites fabriques de transformation des produits,

---

<sup>12</sup>Dhif.M « les politiques et dispositifs, en vigueur en Algérie, en matière de simplification des procédures administratives pour l'entreprise ».OCDE-UE, Paris, décembre 2012

<sup>13</sup> Article 9 de la loi n°63-277 du 26 juillet 1963 portant code des investissements.

## Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

notamment «dans la branche des industries légères textiles, alimentaires, cuirs et peaux ». <sup>14</sup> Ainsi que des petits commerçants et des artisans, les autres secteurs étaient contrôlés et gérés par l'Etat. De plus, la création d'une entreprise, durant cette période, ne peut se faire sans l'obtention d'agrément auprès de la Commission Nationale des Investissements (CNI).

### 1.5.2) Période allant de 1982 à 1988

La période allant de 1982 à 1988 est caractérisée par l'économie planifiée mais aussi par des plans de développement économique (1980/1984 et 1985/1989), la dissolution de la commission nationale des investissements et la promulgation de la loi 82-11 relative à l'investissement privé. Cette loi donna plus de clarification aux domaines et au seuil des investissements; elle offrit des avantages que nous pouvons résumer dans les points suivants : Pour les entreprises des zones déshéritées et les entreprises de production : exonération d'impôts sur le bénéfice industriel et commercial (BIC) et de la taxe sur l'activité commerciale et industrielle (TAIC) pour une période de cinq (05) ans ; Des facilités telles que : l'acquisition de terrains, l'approvisionnement en biens d'équipements et en matières premières sont accordées aux entreprises Des crédits à court terme, des crédits à moyen et à long terme mais à hauteur de 30% de l'investissement. La loi distingue trois types d'investissements : création, extension et renouvellement. Les deux premiers investissements ne peuvent être réalisés sans agrément, tandis que les « les investissements de renouvellement ne sont pas soumis à l'gréement et font l'objet d'une décision du ministère responsable du secteur de l'activité considérée ». <sup>15</sup> Les avantages offerts par la loi 82-11 n'ont pas libéré le secteur privé et n'ont pas facilité la création de PME puisque les restrictions de cette loi ne sont pas favorables au développement des entreprises. L'agrément n'est accordé que si l'investissement s'inscrit dans le cadre de la politique et plans de développement tracés par l'état. Le montant de l'investissement ne doit pas dépasser dix (10) millions de 5 Article 15 de la loi 82-11 du 21 aout 1982 relative à l'investissement économique privé national. Chapitre III réalité des PME algériennes et leur financement 99 dinars pour les entreprises individuelles et tarentes (30) millions de dinars pour les SARL et SNC.

---

<sup>14</sup>Melbouci.L « l'entreprise algérienne face à quel genre d'environnement ? », *La Revue des sciences de Gestion* n°234, 2008, page 75-83.

<sup>15</sup> Article 15 de la loi 82-11 du 21 aout 1982 relative à l'investissement économique privé national.

# Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

## 1.5.3) Période allant de 1988 à nos jours

L'échec des politiques économiques de l'état algérien, la faillite d'un grand nombre d'entreprises publiques, la récession économique due aux chutes des prix du pétrole et la montée de la contestation sociale sont des raisons pour lesquelles l'Algérie s'est lancée dans un processus de réformes économiques et l'ouverture de son marché. En effet, l'Algérie a connu à partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché et s'est lancée dans un processus d'ouverture économique. La loi 88-25 du 19/07/1988 a élargi le champ d'intervention du secteur privé en ajoutant quelques créneaux et en supprimant le seuil de l'investissement qui était fixé à 10 millions de dinars. L'investissement étranger a été autorisé par la loi 90-10 du 14/04/1990 complétée par le décret 91-37 du 19/02/1991. Cet ensemble de lois a pu redynamiser le secteur privé et donc les PME, mais c'est l'adoption du nouveau code d'investissement en 1993 qui donna une autre dimension pour ce secteur. En effet, un code d'investissement fut promulgué le 05/10/1993 et donna un nouveau souffle aux entreprises algériennes. Ce code est considéré comme « la pierre angulaire d'une nouvelle politique économique d'ouverture et de promotion de l'investissement »<sup>16</sup> ; il avait pour buts : l'égalité des investissements privés nationaux et étrangers, la promotion de l'investissement, la réduction des délais d'étude des dossiers et la suppression de l'agrément obligatoire qui fut remplacé par une déclaration d'investissement ; il avait pour buts : l'égalité des investissements privés nationaux et étrangers, la promotion de l'investissement, la réduction des délais d'étude des dossiers et la suppression de l'agrément obligatoire qui fut remplacé par une déclaration d'investissement. Avec le code d'investissement de 1993 et la création de l'APSI, Le nombre des PME a nettement augmenté, mais c'est à partir de 2001 que cette augmentation s'est accélérée avec la promulgation de la loi 01-18 du 12/12/2001 relative à l'orientation et la promotion de la PME.

## 1.6) Contraintes au développement d'une PME algérienne

Les obstacles qui freinent le développement des PME ne sont pas forcément appréhendés dans le même ordre par tous les dirigeants-proprétaires, et se différencient selon la nature des activités. Pour mieux comprendre leurs contours et bien apprécier le poids et la sévérité de chaque contrainte, nous proposons d'examiner dans ce qui suit celles qui nous semblent être des plus importantes, à savoir : les contraintes découlant de l'informel,

---

<sup>16</sup> SI LEKHAL.K et al, « les PME en Algérie : état des lieux contraintes et perspectives » n°04/2013 PAGE 29-37

## Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

financières, relatives au marché du travail, liées au foncier industriel, d'ordre administratif et judiciaire et les contraintes d'informations.<sup>17</sup>

### 1.6.1) Contraintes financières

Les PME même en économies puissantes estiment que l'accès au financement, notamment à moyen et à long terme, est l'un des principaux obstacles qui les bloquent de développer et d'investir. L'accès aux sources de financement est particulièrement difficile pour les PME qui ne disposent pas de garanties suffisantes, n'ont pas de références établies, ni d'historique de crédit. L'entreprise algérienne n'échappe pas à cette régularité. Le rapport des actes des assises nationales de la PME du ministère de PME et de l'artisanat (janvier 2004) a synthétisé les difficultés financières rencontrées par les PME algérienne comme suit :<sup>18</sup>

✓ L'appui des banques est inadéquat aux besoins de financement des PME, les procédures d'octroi de crédit sont lourdes et non adaptées aux nouvelles données économiques (les banques n'ayant pas encore achevé leurs transformations aux nouvelles exigences du marché libre).

✓ Le cout du crédit est élevé, les garanties exigées par les banquiers sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédit et des opérations sont trop longs.

✓ l'inefficacité de la réglementation des changes, elle est inadaptée aux échanges de services.

✓ l'absence de la notion de la prise de risque partagée chez les institutions de financements.

✓ un système de fiscalité ordinaire lourds, qui n'a pas une vision stratégique de développement ni une parafiscalité a qui encourage l'emploi.

### 1.6.2) Contraintes liées à l'informel :

Le secteur informel est un secteur non structuré, que l'on désigne aussi sous les appellations d'économie souterraine ou d'économie parallèle, qui renvoient à cette sphère de l'économie où les unités de production exercent hors des circuits économiques et financiers formels, dans la clandestinité, sans remplir les procédures légales de création (registre de commerce) et / ou de fonctionnement et d'exploitation (déclaration des impôts).

---

<sup>17</sup> Si LEKHAL.K « les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives » PARU dans Revue de la performance des entreprises algériennes n°04 /2013

<sup>18</sup> ABDELLAOUI.M et HADDOUDI.A, « outils de financement et contraintes de développement des PME » in revue économie et management, n°09 .Octobre 2009, Tlemcen.

## Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

En Algérie, en absence d'une définition univoque, il y a lieu de préciser qu'on définit comme « formel non déclaré » l'ensemble des entreprises non agricoles enregistrées administrativement mais qui ne déclarent pas leurs existences aux services du fisc, à la CNAS ou à la CASNOS (non-paiement des impôts).

De nos jours, l'environnement socioéconomique de la PME algérienne reste prédominé par le secteur informel. Ses manifestations sont diverses et concernent plusieurs domaines, à savoir :

- La non-déclaration ou la sous-déclaration des ressources humaines financières et même techniques et /ou technologiques.
- La fraude fiscale.
- La pratique de la non-facturation, la sous-facturation et de la surfacturation.
- La concurrence déloyale des importateurs qui réussissent à contourner les barrières tarifaires.

### **1.6.3) Les contraintes relatives au marché de travail :**

En Algérie, le marché de travail est encore instable et sujet à tous les dépassements possibles. Les contraintes qu'il subit sont multiples. On peut citer les plus importantes :

- Le manque accru des experts en management, des gestionnaires, des techniciens qualifiés.
- L'existence de fortes contraintes dans la gestion des ressources humaines (la gestion des contrats, des procédures et des coûts de licenciement...).
- L'inexistence d'Instituts de formations spécialisées et la faiblesse de la qualité des programmes assurés.
- L'inadaptation des formations dispensées par les universités avec les besoins réels des entreprises et en matière des techniques modernes de management, gestion et de marketing.
- Difficultés de la pratique des langues étrangères chez la plupart des nouveaux diplômés.

### **1.6.4) Les contraintes liées au foncier industriel:**

La contrainte liée au foncier industriel est l'une des causes principales du recul de nombreux projets et des intentions d'investissements (étrangers surtout). Le manque de transparence dans le traitement des dossiers présente un obstacle sérieux pour la promotion des investissements. Les procédures d'accès au foncier sont lourdes et très longues (le temps moyen d'acquisition est entre 1 et 5 ans). La situation est plus critique pour les petites

## Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

entreprises, par des immobilisations financières importantes pour l'acquisition des terrains industriels, souvent faite au détriment de l'acquisition des équipements nécessaires à l'exercice de leurs activités d'exploitations et d'investissements. En d'autres mots, l'accès au foncier industriel est très difficile, en termes de disponibilité, de démarches administratives, de prix et de modalités de paiement, de régulation. A l'inaccessibilité des terrains, il faut ajouter l'ambiguïté du statut juridique des assiettes foncières, dans la mesure où la plupart des investisseurs installés ne possèdent pas d'actes légaux de propriétés authentiques. Malgré les efforts des autorités publiques.

### **1.6.5) Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire:**

L'un des problèmes les plus rencontrés par les PME algériennes au cours de chaque étape du processus de leur développement (création, expansion...) est bien celui de la complexité des démarches administratives. N'ayant jamais fait l'objet d'aucune mise à niveau, l'administration publique algérienne est devenue un obstacle majeur à l'émergence d'une économie de marché, basée sur la libre concurrence et la promotion de l'investissement privé. Une situation qui découle du manque de transparence dans le traitement des dossiers, de la lourdeur des procédures administratives, du non engagement des institutions concernées, du manque de coordination et de connexion entre les divers organismes impliqués, de l'absence de structures d'accueil et d'encadrement.

Aujourd'hui, les pratiques bureaucratiques, la corruption caractérisent encore l'administration publique. Ses faibles performances sont dues essentiellement au fait qu'elle n'a jamais été l'objet d'une mise à niveau, tant de ses moyens que de ses méthodes de travail. Il est impératif pour la réussite de la promotion de la PME et du secteur privé, de commencer une réelle mise à niveau de l'ensemble des institutions intervenant dans l'environnement macroéconomique des entreprises, privées ou publiques, soit elles.

### **1.6.6) Les contraintes d'informations:**

Le manque d'information constitue, aux yeux des experts un des principaux obstacles que doivent affronter les dirigeants des PME désireux de se porter à la conquête d'un marché extérieur. Or la réalité de l'économie algérienne est caractérisée par un manque flagrant en matière de disponibilité de l'information (MADOUI. M et BOUKRIF. M, 2009). Un déficit d'information fiable et actualisée, à caractère économique, financier et commercial, est à souligner :

# Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

- Absence de banques de données statistiques et d'un système d'informations national
- Manque de données et des études de marché (national, régional et local).
- Difficultés d'accès aux sources d'informations spécialisées et à Internet qui est jusque-là peu utilisé dans le monde des affaires (80 % des PME algériennes n'ont pas accès à Internet).
- Indisponibilité de données et d'orientations sur les opportunités d'investissements.
- Manque d'informations sur la concurrence et les pratiques des opérateurs économiques.

## **Section2 : les modes de financement des PME**

Le choix de financement le mieux approprié représente un aspect déterminant de la stratégie financière de l'entreprise. Cependant, afin de réussir ce choix, l'entreprise doit connaître, au préalable, les différentes sources de financement existantes.

En effet, plusieurs sources de financement peuvent se présenter : le financement par fonds propres, le financement par endettement, le financement par quasi-fonds propres, le financement par ouverture du capital, ainsi que d'autres sources de financement.

### **2.1) Financement par fonds propres**

Le financement par fonds propres consiste en des ressources liées à l'entreprise elle-même, soit de son autofinancement soit d'opération sur le capital.

#### **2.1.1) l'autofinancement**

On considère autofinancement « l'opération qui consiste pour une entreprise à financer ces investissements sans faire appel à des capitaux extérieurs ». Elle se finance donc avec ses propres capitaux.

Les ressources financières disponibles pour développer des nouveaux projets au sein de l'entreprise ont été approximées grâce à la capacité d'autofinancement, la capacité d'autofinancement est en effet un bon indicateur de la capacité de financement globale de l'entreprise puisque-outré l'autofinancement elle préjuge à la fois de la rentabilité du capital et donc de la capacité de l'entreprise à lever de nouveaux fonds propres et de sa capacité

## Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

d'endettement, puisqu'elle intervient aussi au niveau des ratios bancaires étudiés pour obtenir un prêt.<sup>19</sup>

### - Les caractéristiques de l'autofinancement

- L'autofinancement est un moyen de financement très flexible ;
- Il n'est associé d'aucun délai de dossier ou d'attente de fonds, puisqu'il est dégagé progressivement tout au long de l'exercice ;
- Il est parfois le seul financement possible : c'est le cas notamment lorsque l'entreprise est déjà lourdement endettée ;
- C'est un moyen de financement contrôlé par les dirigeants de la firme, et non par les fournisseurs, cela permet une plus grande liberté d'actions aux dirigeants ;
- Il est peu onéreux, voir gratuit, il n'engendre ni charges ni produits financiers et non plus des frais d'opérations financières ;
- Il diminue la mobilité du capital

#### 2.1.2) les cessions d'actif immobilisé

Il s'agit d'opérations de désinvestissement, la plus-value de cession après impôt constitue également une ressource de financement interne obtenue suite à la cession des actifs immobilisés de l'entreprise. Cette cession qui peut être le résultat d'une réorientation stratégique de certaines activités ou tout simplement de renouvellement d'immobilisations.

Cependant, « les cessions ne peuvent constituer une ressource récurrente significative sans que l'on se pose la question de la pérennité de l'entreprise ».

#### 2.1.3) les cessions bail (LEASE-BACK)

Appelés également cession location, c'est une opération consistant pour une entreprise à céder des biens immobiliers (usine, siège social) ou des biens d'équipement (matériel) à une société de crédit-bail pour lui relouer ensuite. Cette opération permet à l'entreprise cédante de

---

<sup>19</sup>BENBAYER.H & TRARI-MA AlgérieEDJAOUI.H : «Le développement des sources de financement des PME en Algérie,in revue Economie et Management, N°09, octobre 2009, Tlemcen

## Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

se procurer des capitaux pour financer des projets d'investissement, cependant, elle l'oblige à s'engager envers l'acquéreur sur la durée de la location et le montant des loyers.

### 2.1.4) l'augmentation du capital

L'augmentation du capital constitue une création de nouvelles actions achetées par des actionnaires déjà présents dans l'entreprise ou bien par de nouveaux actionnaires. Lorsque les fonds supplémentaires sont apportés par de nouveaux actionnaires, cela signifie l'ouverture du capital et donc un partage de pouvoir et de bénéfice avec les nouveaux souscripteurs.

Cependant, contrairement aux sociétés cotées en bourse ou l'augmentation du capital est ouverte. Au niveau des PME, elle est généralement fermée, étant donné que « les actionnaires majoritaires sont souvent soucieux de la préservation de leur indépendance et de leur contrôle »<sup>20</sup>

Il existe plusieurs modalités d'augmentation du capital :

- L'augmentation de capital par apports en numéraire : est la forme la plus intéressante puisqu'elle est la seule qui procure à l'entreprise de nouvelles sources financières. Elle permet d'augmenter le fond de roulement par des apports en trésorerie et d'assurer une certaine autonomie financière.
- L'augmentation de capital par apports en nature : il s'agit d'apport d'actifs en nature sous forme d'immobilisations incorporelles (brevets, apports en industrie...), d'immobilisations corporelles, financières ou d'actif circulant (créances, clients, stocks). En contrepartie de l'inscription des actifs au bilan, c'est une modalité observée surtout à l'occasion d'opérations de croissance externe : absorption, fusion, etc. l'augmentation de capital en nature permet de renforcer les fonds propres de l'entreprise sans impact sur la trésorerie, elle améliore ainsi son ratio d'endettement.
- L'augmentation de capital par incorporation de réserves : l'entreprise augmente son capital en intégrant les réserves accumulées majorées le cas échéant du résultat de l'exercice, du report à nouveau et des primes d'émissions antérieures. Cette forme d'augmentation de capital n'ajoute aucune liquidité à l'entreprise sauf qu'elle permet de communiquer les performances de la société auprès d'un public élargi

---

<sup>20</sup> CHERTOK.G & MALLERAY.P, « le financement des PME », rapport 2009.paris

# Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

- L'augmentation de capital par conversion de dettes : il s'agit d'une conversion de dettes des créanciers de l'entreprise en actions afin de réduire son endettement tout en s'engageant sur un futur meilleur. Cette modalité permet de convertir certains bailleurs de fonds du statut de créancier à celui d'actionnaire. Notons qu'aucune amélioration en trésorerie n'est constatable suite à l'augmentation de capital par la conversion de dettes.

## **2.2) le financement par endettement**

Beaucoup d'entreprises se trouvent dans l'obligation de combler leurs difficultés en matière de financement, notamment celles résultant du déficit de leurs sources internes qui ne sont pas de nature à pouvoir couvrir l'intégralité de leurs besoins aussi bien d'investissement que d'exploitation. A ce titre, elles se trouvent dans l'obligation de recourir aux sources externes de financement classique qui sont principalement la banque et/ou le marché financier.

L'importance des niveaux de ce mode de financement interpelle les autorités de la nécessité d'une prise en charge des enjeux de la politique d'endettement structuré autour du secteur des PME considérées comme un important levier du développement du pays.

### **2.2.1) Définition de l'endettement :**

L'endettement constitue un moyen de financement incontestable qui participe aux perspectives de développement de l'entreprise, notamment lorsque les fonds propres font défaut puisqu'il facilite les procédures de financement, c'est une opération par laquelle un agent emprunte une somme d'argent auprès des tiers pour une période donnée en contrepartie d'une rémunération définie par un taux d'intérêt.

L'endettement n'est pas seulement conçu comme une ressource résiduelle, plusieurs entreprises cherchent à bénéficier de ses multiples avantages, notamment fiscaux, disciplinaires et de maximisation de la rentabilité ainsi que la performance.

#### **a) le financement bancaire**

En plus de leurs sources internes, les PME peuvent se financer également en recourant à la banque. Cependant, le recours à l'emprunt bancaire est en forte relation avec la capacité du remboursement et d'endettement et le risque encouru par le prêteur. Actuellement,

## Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

les banques proposent des emprunts bancaires qui se différencient par les durées, les modalités de remboursement, les taux d'intérêt, les garanties, les conditions de remboursement. Ainsi, on distingue généralement deux grandes catégories de crédits bancaires.

### **b) le crédit à moyen terme et long terme**

Le crédit à moyen terme est destiné au financement des investissements de différentes natures. Il est qualifié d'une durée comprise entre 2 à 7 ans, quant au crédit à long terme il est d'une durée comprise entre 7 à 20 ans, et il sert à financer les investissements de longue durée. Ce type de crédit permet le financement du haut bilan des entreprises, il est accordé à ces dernières après une étude approfondie de la rentabilité du projet d'investissement.

### **c) le crédit à court terme**

Le crédit à court terme permet le financement des besoins courants et d'exploitation de l'entreprise, il est d'une durée inférieure à deux ans. Il existe plusieurs modalités de financement par crédit à court terme.

#### **c.1) le crédit de trésorerie**

Le financement par crédit de trésorerie contient trois grandes catégories :

Crédits de trésorerie, non spécialisés et non mobilisables ;

Crédits de trésorerie, spécialisés et mobilisables ;

Crédits de trésorerie, non spécialités et mobilisables

- Le découvert : il constitue une forme de financement par crédits de trésorerie, non spécialisé et non mobilisable, le découvert est caractérisé par une position débitrice sur le compte courant bancaire de l'entreprise, toléré par la banque pour une durée de quelques mois (si le découvert est inférieur à un mois il devient une facilité de caisse accordée pour des échéances difficiles), qui accorde un plafond de découvert modifiable à tout moment, ce type de financement bancaire se matérialise par un taux d'intérêt élevé suite à l'absence de garantie et au manque d'adossement à un bien.

- crédits de trésorerie, spécialisés et mobilisables : cette catégorie de crédit contient :

# Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

-Les crédits de compagne servant à financer les besoins d'exploitation liés aux fluctuations saisonnières sous la forme de billets mobilisables ;

-Les crédits sur stock qui prennent la forme d'un warrant, les stocks présentent un gage pour les crédits. Ils permettent d'affecter des marchandises en garantie des avances accordées par la banque en remettant un récépissé-warrant ;

-Les crédits de préfinancement des marchés publics et à l'exportation.

- Le billet de trésorerie : Le billet de trésorerie est un crédit de trésorerie non spécialisé qui constitue « un titre de créances négociable au porteur, émis par une entreprise, constatant une créance productive d'intérêts que l'émetteur s'engage à rembourser à une échéance déterminée »

## **c.2) le financement par mobilisation de créances**

Le financement par mobilisation de créances peut avoir plusieurs formes telles que l'escompte, la cession, la LCR, l'affacturage.

- L'escompte des effets de commerce : il constitue la forme la plus ancienne de financement par mobilisation de créances commerciales, \*le crédit d'escompte porte sur des effets de commerce, c'est-à-dire, des lettres de change, ou traites, et des billets à ordre. L'entreprise qui a besoin d'argent remet à sa banque, en les endossant, les effets qu'elle détient en portefeuille. Le banquier, en contrepartie, crédite le compte de l'entreprise des montants figurant sur les effets, déduction des agios (commissions et charges d'intérêt), il assure lui-même le recouvrement des créances à la date d'échéances des effets. En cas de non-paiement, il débitera le compte de l'entreprise du montant des effets impayés. L'avantage de l'escompte commercial c'est qu'il est peu coûteux et que son obtention est facile suite aux garanties offertes au banquier. Cependant, il présente l'inconvénient de rigidité dans la gestion des crédits à la clientèle (difficultés dues aux retards, aux impayés).

- Le crédit de mobilisation des créances commerciales (CMCC) : Ce crédit permet d'escompter un billet de trésorerie ou sont regroupées plusieurs créances contrairement à l'escompte des effets de commerce qui représentent des créances individualisées. Le billet de trésorerie est escompté par le banquier.

- La cession de créances professionnelles : Elle permet la cession de créances à titre d'escompte ou à titre de garantie qui sont inscrites sur un bordereau. Ce dernier permet le

## Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

transfert de la propriété des créances à la banque une fois y remis. Le cédant reste garant solidaire du paiement des créances cédées.

- La lettre de change relevé (LCR) : c'est un moyen de recouvrement des créances à court terme, qui possède les mêmes caractéristiques de la traite, sauf qu'elle est stipulée sans frais et les échéances sont fixes.
- L'affacturage : L'affacturage est un contrat constatant le transfert de propriété de créances commerciales à une société spécialisée, qui assure l'opération du recouvrement et paiement des créances pour le compte de son titulaire.

### 2.3) Les emprunts obligataires :

L'emprunt obligataire est un moyen de financement particulier réservé aux sociétés par actions (SPA), qui doivent respecter certaines conditions pour accéder à l'épargne publique. Il représente généralement un montant important, divisé en fractions égales appelés obligations qui sont définies comme « des titres de créance, au porteur ou nominatif, dématérialisé, qui se caractérisent par une valeur nominale, un prix d'émission, et un prix de remboursement ».

### 2.4) Le financement par quasi-fonds propres :

Il existe des sources de financement hybrides, dont la nature se situe entre les fonds propres et les dettes, parmi ces fonds propres, on distingue les avances en comptes courants d'associés titres participatifs, les titres subordonnés, et les comptes bloqués d'associés.

#### • Les avances en comptes courants d'associés :

Sur le plan juridique, ils constituent des prêts accordés par les associés à leur société, leur mode de rémunération est indépendant de la rentabilité de l'entreprise. Ce mode de financement est largement utilisé par les PME à caractère familial, parce qu'il représente plusieurs avantages. En fait, les CCA contrairement à l'augmentation de capital ils n'impliquent pas des formalités particulières, ni des coûts explicites, en plus leur rémunération est déductible fiscalement dans la limite d'un taux plafonné, et sous réserve de remplir certaines conditions, et un revenu imposable pour l'associé ou le dirigeant.<sup>21</sup>

#### • Les prêts participatifs :

---

<sup>21</sup> Selon les dispositions du code général des impôts (C.G.I) 2017, article 10-11

## Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

Les prêts participatifs sont considérés comme des dettes de dernier rang, ils sont accordés par les établissements de crédit au profit des entreprises surtout les PME. Ce sont des prêts de longue durée qui ont les mêmes caractéristiques des dettes (l'exigibilité, le mode de rémunération, etc.)

Les prêts participatifs sont placés dans les comptes de l'entreprise parmi les postes constituant les fonds propres et non pas dans ceux relatifs à l'endettement. Ainsi, leur rémunération est double ; « une partie fixe majorée d'une prime de risque et une partie variable fonction du résultat de l'entreprise. »

- **Financement mezzanine :**

Appelé également financement subordonné, c'est un financement à mi-chemin entre la dette et le capital, qui peut être utilisé pour le financement de croissance (interne ou externe), pour le renforcement des fonds propres, ou pour une transition patrimoniale. Le risque associé à ce type de financement implique un taux d'intérêt plus important que les emprunts classiques, du fait qu'il représente un statut de quasi-fond propres.

### **2.5) Financement par ouverture de du capital :**

L'ouverture du capital signifie l'entrée de nouveaux actionnaires au capital de l'entreprise. Principalement, le financement par cette technique peut se faire soit par le capital-risque, ou à travers l'introduction en bourse.

#### **2.5.1) Financement par capital-risque :**

Le capital risque est une composante du capital investissement qui comprend également (capital-développement, le capital-transmission, et le capital-retournement). C'est une technique de financement très répandue en occident et comme aux Etats-Unis sous le nom « venture capital ».<sup>22</sup>

Pour Chatti (2010), le capital –risque consiste » à prendre des participations minoritaires (pour laisser le chef d'entreprise majoritaire) et temporaires dans le capital des entreprises naissantes ou très jeunes, non cotées, à fort potentiel de croissance, au cours de leurs toutes premières années d'existence. Il représente une véritable aventure de partenariat à long terme (5 à 10ans) entre un industriel créateur et un financier ; associés dans un projet

---

<sup>22</sup> Conseil déontologique des valeurs mobilières, 2011 page 17,18 ; intervenants de la mise en œuvre du capital risque

# Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

d'entreprise. Les deux parties assument tous les risques inhérents au projet et partagent ainsi les pertes et les profits. C'est une activité d'intermédiation financière à vocation d'investissement.

## **2.5.2) Le financement via le marché boursier :**

La bourse est un marché financier où se vendent et s'achètent des instruments financiers. Dont on distingue deux types :

- Les titres : actions, certificats d'investissement, obligations...
- Les instruments divisés : contrats à terme et contrats optionnels.

Le marché financier est « divisé en plusieurs compartiments régis par des règles spécifiques. Chacun de ces compartiments représente des degrés de risque et de liquidité différents »

Le financement via le marché financier présente de nouvelles opportunités de développement et croissance pour les PME. En effet il leur permet de détenir des fonds propres importants, acquérir une image transparente et saine, accroître leur notoriété. L'introduction en bourse pour les PME est une reconnaissance de la capacité de leur développement.

Toutefois, cela n'est pas simple et représente un coût important. En fait, l'entreprise doit bien se préparer avant de s'introduire en bourse, il lui faut du temps et d'énergie, afin de s'adapter aux différentes mutations. Plusieurs caractéristiques peuvent encourager ou décourager l'introduction en bourse pour une entreprise telle que sa taille, le stade de son développement, le nombre d'années de son existence, l'expérience de son propriétaire-dirigeant, la nature de son activité, et la présence ou l'absence d'une politique de croissance au sein d'elle.

## **2.6) Autres sources de financement :**

En plus des différentes sources de financement déjà citées, il existe d'autres sources de financement complémentaires et nécessaires pour le financement des entreprises et spécialement ; les PME.

### **2.6.1) Crédit –bail :**

## Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

Le crédit-bail est un financement qui s'est largement développé, il correspond à un contrat de location, portant sur un bien meuble (crédit-bail mobilier : équipement informatique, matériaux de travaux publics, véhicules utilitaires...), ou un bien immeuble (crédit-bail immobilier : ateliers, bâtiment industriel...), spécialement achetés en vue de cette location par des sociétés de financement appelées organismes de crédit-bail.

Sur le plan financier, le crédit-bail présente l'avantage de financement à 100 pour cent des biens, il est facilement et rapidement obtenu, et pour le bailleur étant donné que c'est lui le propriétaire, il bénéficie d'une meilleure protection en cas de non-paiement par le locataire. Néanmoins, ce type de financement est qualifié plus coûteux que l'emprunt.

Sur le plan technique, le crédit-bail permet aux entreprises (surtout les PME) qui ont de faibles capacités d'endettement de bénéficier de l'utilisation des nouveaux matériaux existant sur le marché. Et donc de procéder rapidement à un échange.

### **2.6.2) Les crédits fournisseurs :**

Le crédit fournisseur est défini comme un « ensemble de dettes correspondant aux factures fournisseurs non encore payées. En termes de financement du besoin d'exploitation, il s'agit de la principale ressource ».

Autrement, ce crédit permet à l'entreprise l'utilisation des marchandises livrées, mais non encore payées à ses fournisseurs qui lui accorde un délai de paiement variable, en générale de 30 à 90 jours ; matérialisé soit par :

- La mention «payable sous x jours » sur la facture
- Ou en acceptant en paiement un effet de commerce dont l'échéance équivaut à cette durée.

Le crédit fournisseur reste le principal moyen de financement à court terme « il représente environ la moitié de l'endettement à court terme ».

### **2.6.3) le crédit financier interentreprises :**

C'est un crédit financier interentreprises, « les entreprises prêtent et empruntent à d'autres entreprises. Cependant, pour certaines, le solde des créances clients et des dettes

## Chapitre I : le financement et l'endettement des PME : entre besoin et nécessité

---

fournisseurs est positif, ce qui les met en situation de prêteurs nets, pour d'autres solde est négatif, ce qui les place en situations d'emprunteurs nets ». <sup>23</sup>

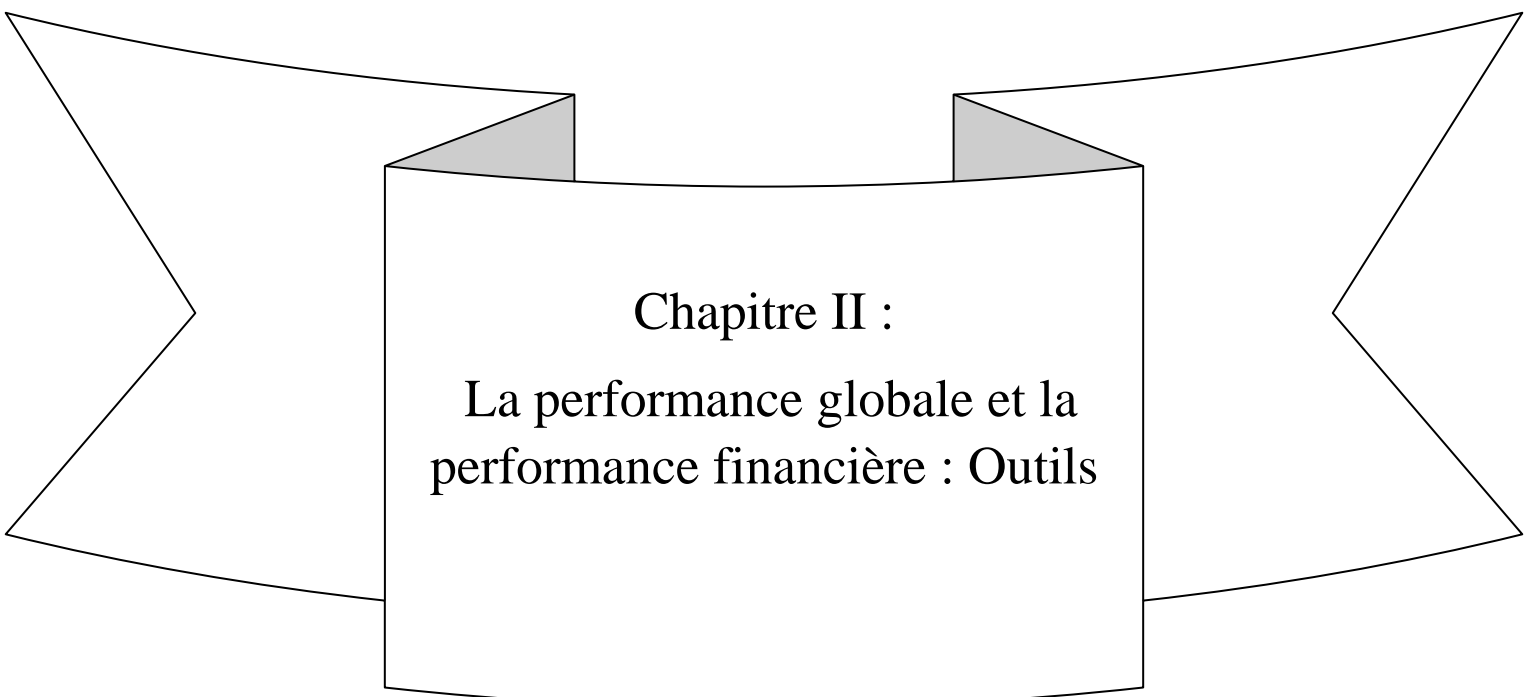
Ce mode de financement n'est pas très répondu que le crédit fournisseur.

### **Conclusion**

L'importance d'une PME vient du fait qu'elle soit munie d'un bon nombre d'atouts précieux que l'on peut remplacer. Cette catégorie d'entreprise peu capitaliste, mais dont la contribution à l'emploi est intéressante, surtout dans un pays comme l'Algérie où le problème du chômage tend à s'intensifier chaque année. Mais en dépit de leurs atouts les PME présentent aujourd'hui des structures économiques, financières fragiles. En effet, elles souffrent de plusieurs handicaps dont celui du fonctionnement qui est dû à un manque de capitaux. Toutefois, elles se retrouvent dans l'incapacité de mobiliser des sources de financement internes (fonds propres). C'est pour cela qu'elle se dirige vers les sources de financement externes (endettement bancaire), en vue de leurs expansions et par là même, assurer sa pérennité la PME se doit d'être performante, efficace et efficiente.

---

<sup>23</sup> SI LEKHAL.K « Le financement des PME en Algérie : réalités et perspectives » thèse de doctorat en science économie à l'université de Versailles saint Quentin.

A decorative banner with a central white box containing text. The banner has a wavy, ribbon-like shape with two triangular flaps extending outwards. The central box is white with a black border and contains the text 'Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils'.

**Chapitre II :**  
**La performance globale et la  
performance financière : Outils**

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

### Introduction

Pour atteindre ses objectifs et assurer sa pérennité, toute entreprise se doit d'être performante. La performance exprime le degré d'accomplissement des objectifs poursuivis tout en prenant en compte tous les paramètres susceptibles d'agir sur son fonctionnement afin de garantir son efficacité, efficience et sa pertinence. Ainsi, ce présent chapitre sera scindé en deux sections :

Nous allons mettre l'accent sur la performance financière mais avant nous tenterons de définir la performance globale. Ensuite, nous présenterons une typologie de la performance et enfin il sera question d'examiner les indicateurs de performance.

### Section1 : Généralités sur la performance

Dans cette première section nous allons mettre en évidence le concept de la performance ainsi que la performance financière qui constitue l'objet de notre travail.

#### 1.1) étude conceptuelle de la performance globale :

Etymologiquement, le mot performance remonte au XII siècle. Il vient de l'ancien français parformer qui signifiait \*accomplir, exécuter\* (petit robert). Il apparait en anglais, au XV siècle, avec le verbe to perform dont vient le mot performance qui signifiait à la fois l'accomplissement d'un processus, d'une tâche avec les résultats qui en découlent et le succès que l'on peut y attribuer (Y.Pesqueux, 2004).

La performance a longtemps été réduite à sa dimension financière. Cette performance consistait à réaliser la rentabilité souhaitée par les actionnaires avec le chiffre d'affaire et la part de marché qui préservaient la pérennité de l'entreprise.<sup>24</sup>

**BOURGUIGNON Annick (1996)**, définit la performance comme «la réalisation des objectifs organisationnels, quelque soient la nature et la variété de ces objectifs. Cette réalisation peut se comprendre au sens strict (résultat-aboutissement) ou au sens large du processus qui mène au résultat (action)... »<sup>25</sup>

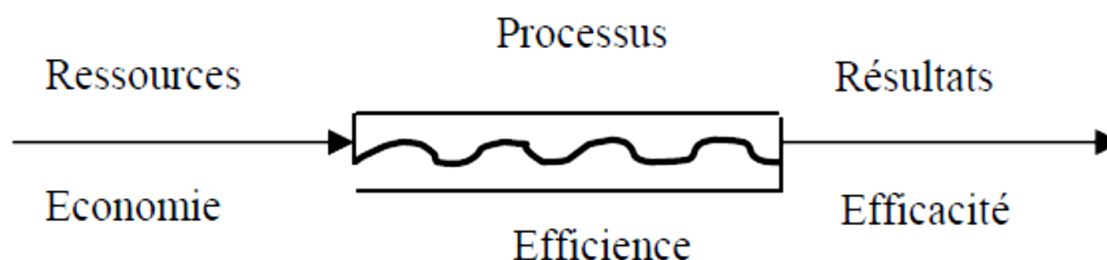
---

<sup>24</sup> Latifa.H, *De la performance financière à la performance globale : quels outils de mesure ?* Université Hassan 2-casablanca .

<sup>25</sup> BOURGUIGNON A, *Définir la performance : Une simple question de vocabulaire ?, performance et ressources humaines, Ouvrage collectif sous la direction de Anne Marie Fericelli et Bruno Sire, édition, Economica, Paris,1996,p20*

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

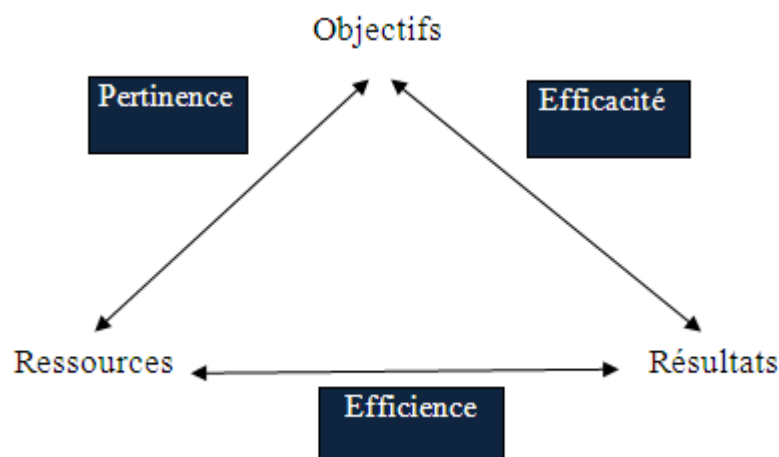
Figure N°1 : Schéma de la performance.



D'après la figure N°1, l'auteur explique que l'économie consiste à acquérir les ressources de l'entreprise au moindre coût ; l'efficience est le fait de maximiser la quantité obtenue des produits ou des services à partir d'une quantité donnée des ressources : la rentabilité (rapport d'un bénéfice à des capitaux investis) et la productivité (rapport d'un volume obtenu à un volume consommé) sont deux exemples d'efficience. Enfin, l'efficacité est le fait de réaliser les objectifs et finalités recherchées.

Selon **BOUQUIN(2004)**, la performance est associée à trois principes fondamentaux : l'économie, l'efficience et l'efficacité. L'économie consiste à se procurer les ressources au moindre coût ; l'efficience met en relation les résultats et les moyens et permet de maximiser la quantité produite à partir d'une quantité donnée de ressources. Enfin, l'efficacité qui traduit l'aptitude de l'entreprise à atteindre les objectifs et les finalités poursuivies. Cet auteur privilégie la perspective gestionnaire et financière à court terme qui consistait à réaliser un profit avec le moins de ressources possible.

Figure 2 : les composants de la performance, selon porter (1987)



## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

Selon **MARMUSE (1997)**, « la performance revêt des aspects multiples, sans doute convergents, mais qui mérite d'être abordée dans une logique plus globale que la seule appréciation de rentabilité pour l'entreprise ou pour l'actionnaire».

Selon **L'ORINO.P** « la performance dans une entreprise est tout ce qui et seulement ce qui contribue à améliorer le couple valeur/cout». <sup>26</sup>

La performance d'une entreprise est fondamentalement liée à la valeur et au cout de ses prestations et produits. De ce fait, nous concluons que toute entreprise visant la performance doit impérativement mettre tout en œuvre afin de maximiser la valeur et minimiser le cout.

### **1.2) les critères de la performance :**

La performance consiste à vérifier simultanément trois critères qui sont : efficacité, efficience et pertinence.

#### **a) efficacité :**

L'efficacité est un rapprochement des résultats obtenus et des objectifs fixés. C'est la mesure dans laquelle un programme atteint les buts visés. Selon **BOUQUIN Henri** : « l'efficacité est le fait de réaliser les objectifs et finalités poursuivis ». <sup>27</sup>

De notre point de vue, toute entreprise cherchant l'efficacité est tenue de réduire à son strict minimum l'écart entre les objectifs qu'elle s'est fixée et les résultats qu'elle aura atteint en son sein.

#### **b) efficience :**

C'est le rapport entre les résultats obtenus et les ressources utilisées. Selon **BOUQUIN Henri** « l'efficience c'est le fait de maximiser la quantité obtenue de produits ou de services à partir d'une quantité donnée de ressources ». <sup>28</sup>

Nous considérons que la condition à laquelle doit répondre une entreprise efficiente est l'atteinte des résultats importants avec de faibles ressources. En d'autres termes, l'entreprise est dite efficiente si et seulement si le profit qu'elle tire de son activité pour une ressource donnée est à un niveau maximum.

---

<sup>26</sup> **LORINO.P**, *Méthode et pratique de la performance : guide de pilotage, les éditions d'organisation, Paris, 1998, p.87*

<sup>27</sup> **BOUQUIN H.**, *économie d'entreprise, édition, Sirey, Paris, 1990, p.101*

<sup>28</sup> *Idem p.101*

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

### c) pertinence :

C'est le rapport entre les objectifs initiaux et les ressources acquises pour les atteindre. Selon JEAN LOUIS Le MOIGNE « il s'agit alors de vérifier si on fait effectivement ce que l'on veut faire ». <sup>29</sup>

La pertinence d'une entreprise peut se mesurer par le lien entre les objectifs qu'elle s'est fixée et les ressources qu'elle dégage pour les atteindre lesquelles doivent être maîtrisées.

### 1.3) Les objectifs de la performance:

La mesure de la performance des entreprises ne peut constituer une fin en soi, elle vise en effet une multitude d'objectifs et de buts qui se regroupent comme suit :

- Développer les produits innovants
- Récompenser les performances individuelles
- Améliorer les processus de fabrication et l'ambiance de travail
- Réduire les coûts de fabrication
- Lancer de nouveaux produits et respecter les délais de livraison
- Développer la créativité du personnel
- Améliorer le traitement des réclamations
- Développer les parts de marché et fidéliser la clientèle
- Renforcer et améliorer la sécurité au travail
- Identifier et évaluer les compétences –clés
- Anticiper les besoins des clients et améliorer la rentabilité
- Consolider et développer les savoir –faire

---

<sup>29</sup> LE MOIGNE (J.L.) , *évaluation des systèmes complexes, in système de mesure de la performance, Harvard Expansion, Paris, 1999, p.203.*

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

### 1-4) Caractéristiques de la performance

Les entreprises les plus performantes développent en elles, les éléments d'un dynamisme cumulatif. Ces éléments sont liés entre eux et déterminent la qualité générale de l'entreprise. Ils peuvent être regroupés dans les grands thèmes suivants :

**a- Adaptation rapide à l'évolution** : Il s'agit de l'orientation dynamique des ressources en fonction des possibilités et des changements du marché. Celle-ci se caractérise par ses transformations ponctuelles. Et L'entreprise qui veut progresser doit s'y adapter sans cesse et se définir constamment en fonction de celle-ci.

**b- Ouverture au progrès** : C'est l'ensemble des politiques qui permettent à l'entreprise de préparer à temps les transformations nécessaires. C'est le développement d'un esprit de recherche ainsi que des forces de création et de renouvellements nécessaires à la stratégie du progrès.

**c- Développement de la gestion** : Il s'agit d'un système de gestion qui favorise la mise en œuvre d'un progrès continu, qui assure une meilleure préparation et un meilleur contrôle de l'action. Il permet aux dirigeants de consacrer moins de temps aux opérations courantes et plus de temps à la croissance et à la créativité, qui facilite l'accomplissement des structures qui exige une structure d'innovation.

**d- Flexibilité de structures** : C'est le choix des structures qui favorisent le progrès et diminuent la résistance au changement, il s'agit d'établir les structure selon les buts à atteindre et de définir les liaisons selon les impératifs de mouvements afin d'augmenter les initiatives et faciliter la combinaison des ressources les plus dynamiques.

**e- Direction participative et développement des hommes** : Il s'agit de développer et diffuser un mode de direction qui consiste à mieux préciser les buts, à déléguer les pouvoir et à contrôler les résultats plutôt que les moyens. C'est l'ensemble des options qui condensent à une participation véritable. Cela devient possible grâce aux outils modernes et nécessaires pour répondre aux conditions de la création et au changement.

**f- Développement et justification du pouvoir de l'action** : C'est l'ensemble des politiques permettant à l'entreprise de disposer d'un pouvoir suffisant, pour mettre en œuvre une stratégie de progrès. Ce sont les choix qui feront des pouvoirs le support autant que les résultats de cette stratégie. Il sera ainsi au centre d'un processus cumulatif de croissance

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

lorsqu'une partie des surplus créés par la stratégie de progrès sera justifiée et les politiques de concertation et de relations extérieures trouvent ici leur place.

Toutes ces caractéristiques sont liées et contribuent à former un processus unique qui est celui du progrès et de la croissance.

La performance comme nous l'avons déjà vu est le degré de réalisation des objectifs poursuivis par une entreprise. Cependant la notion de la performance concerne différents aspects de l'organisation.

### **1.5) typologie de la performance**

Appréhender d'une manière générale sur un plan strictement financier, la performance d'une PME a été progressivement élargie au cours du 20<sup>ème</sup> siècle pour considérer d'autres aspects tels que les aspects économiques, commerciaux, sociaux et sociétaux. Parmi ces aspects, il est possible de distinguer :

#### **a) la performance économique**

Elle concerne la mesure économique du rendement ou de la rentabilité d'une PME. Elle représente également la valeur ajoutée engendrée par la PME. D'après MARMUSE, la performance économique peut être appréhendée par « une analyse quantitative et ce à partir de l'analyse du compte de résultat ». <sup>30</sup>

MACHESNAY précise que la performance économique implique « l'obtention du coût de production le plus bas, la meilleure qualité, le revenu le plus élevé et éventuellement une combinaison des trois ». <sup>31</sup>

La performance économique peut être calculée qualitativement. Il s'agit de l'analyse de la réalisation des objectifs (analyse des écarts entre objectifs et réalisation). <sup>32</sup>

#### **b) la performance sociale**

Selon MACHESNAY elle renvoie « au rapport entre l'effort social global que fournissent une organisation et l'attitude de ses salariés »

---

<sup>30</sup> A.D.CHANDLER « organisation et performance des entreprises » édition organisation, 1992 p21

<sup>31</sup> MACHESNAY « Economie de l'entreprise » Eurolles, 1991 p38

<sup>32</sup> MACHESNAY, op.cit, p39

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

Il l'a définie comme étant « l'ensemble des actions qui assurent au membre d'une organisation le niveau de satisfaction qui juge être convenable.

La performance sociale est celle qui aménage des degrés de liberté individuelles et collectives sans nuire à l'efficacité globale et en s'adaptant en permanence aux désirs parfois mouvants des individus,

### **c) la performance technique**

Elle se définit par l'utilisation efficace des ressources d'une PME. Elle se mesure par la productivité des machines et des hommes (la production obtenue par un taux d'utilisation donné du travail et du capital). La performance technique est obtenue grâce à des gains de productivité et une meilleure organisation de la production.<sup>33</sup>

### **d) la performance organisationnelle**

Pour KALIKA, la performance organisationnelle renvoie « à la manière avec laquelle l'entreprise exploite ses propres atouts et réduit ses insuffisances pour garantir l'atteinte de ses objectifs ».

### **e) la performance managériale**

Evaluer ce type de performance implique le fait de porter un jugement sur l'activité principale du manager à travers plusieurs éléments. Aussi, CASPAR et MILLET estiment que la performance d'un dirigeant serait « l'aboutissement des résultats obtenus, des activités développées et de la manière de conduire l'action qui l'a adopté à partir de l'organisation du travail et le potentiel individuel ».<sup>34</sup>

Dans le même sens, MINTZBERG, a proposé dix rôles du dirigeant performant ; il les a regroupés en trois catégories : les rôles de contact, les rôles d'information et les rôles de décision.

### **f) la performance sociétale**

A partir du moment où la PME évolue dans une société, elle se doit de répondre à ses besoins sur le plans aussi bien économique que social. Une PME édite socialement responsable si elle

---

<sup>33</sup> Barette.J et Bernard.J « La gestion de la performance : lier la stratégie aux opérations », Revue Gestion, 2000, volume 24, numero 4,p12

<sup>34</sup> BERK.J, DEMARZO.P, finance d'entreprise, 2ème édition, nouveaux horizons, paris, 2011p43

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

s'assure que ses actions sont congruentes avec les attentes des acteurs avec lesquels elle est en relation. D'après SIMON et Tézenas DU MONTCEL, La performance sociétale apprécie la contribution positive et négative qu'apporte l'entreprise à son environnement. Elle peut être assimilée « au degré d'ajustement entre les pressions sociétales qu'elle subit et les réponses qu'elle leur apporte ».

### **g) la performance commerciale**

Ce type de performance a trait à la satisfaction des clients de la PME. Cette dernière doit se soucier des besoins de ses clients et veiller à les satisfaire pour les garder. Les facteurs de différenciation permettront d'offrir aux clients des produits et services conformes à leur attente, ce qui générerait l'amélioration de l'image de marque de la PME, l'acquisition de nouveaux clients et l'accroissement de la part de marché.<sup>35</sup>

### **h) la performance concurrentielle**

Michael Porter précise que « la recherche de la performance ne dépend plus de la seule action de la firme mais aussi de ses capacités à s'accommoder voir s'approprier les règles du jeu concurrentielles de son secteur ». ceci serait possible grâce à la détection des changements éventuels dans les systèmes concurrentiels de chacune des activités de l'entreprise et à l'identification et l'amélioration des critères de différenciation, source de création de valeur. D'après MARMUSE cette performance serait « une évaluation de l'adéquation des stratégies au contexte concurrentiel actuel et pourrait impliquer des critères quantitatifs (rentabilité désirée) ou qualitatifs (meilleure image de marque) ».

### **i) la performance financière**

Elle se mesure par des ratios permettant de décomposer la rentabilité des capitaux investis. Pendant longtemps, cette performance fut considérée comme l'unique représentant de la performance globale de l'entreprise. On a estimé qu'elle reflète l'efficacité, l'efficience et la pertinence de l'utilisation des moyens humains, matériels et financiers de l'entreprise. Cette primauté de l'utilisation est justifiée par le fait que les critères retenus, qui sont principalement la rentabilité et l'effet de levier, constitue à la fois des moyens de contrôle et de communication avec les partenaires externes. Du point de vue financier on parle de rentabilité et de profitabilité.

---

<sup>35</sup> GUILLVIC, « mesure et analyse de la performance » 5<sup>ème</sup> édition , paris 2006

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

### **i.1) la rentabilité**

« La rentabilité est l'aptitude d'une entreprise à générer des bénéfices. Les informations transmises par le calcul de la rentabilité n'ont pas la même signification selon que l'on soit associé ou dirigeant ». Il existe deux types de rentabilité à savoir économique et financière :

#### **a) la rentabilité économique**

La rentabilité économique mesure la rentabilité des capitaux engagés, c'est-à-dire la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices à partir des capitaux investis. Les capitaux investis correspondent à la valeur des immobilisations brutes plus la valeur du besoin de financement lié au cycle d'exploitation. Elle représente la rentabilité des capitaux investis et elle est indépendante de la structure de financement car le résultat d'exploitation est aussi indépendant de la manière dont est financée l'entreprise.

« La rentabilité économique est le rapport du résultat à l'actif économique de l'entreprise. L'actif économique est égal aux actifs immobilisés de l'entreprise augmenté de son besoin en fond de roulement ». <sup>36</sup>

#### **b) la rentabilité financière**

La rentabilité financière mesure la rentabilité des capitaux propres, c'est-à-dire la capacité de l'entreprise à rémunérer les associés. Pour attirer les investisseurs ou ne pas perdre les associés actuels, l'entreprise a pour objectif de maximiser cet indicateur.

A la différence de la rentabilité économique, la rentabilité financière tient compte du financement de l'entreprise car les charges financières sont comprises dans le résultat.

$$R_f = \text{Résultat net de l'exercice} / \text{Capitaux propre}$$

Si la rentabilité financière est supérieure à la rentabilité économique, alors nous disons que l'entreprise bénéficie d'un effet de levier.

$$\text{Effet de levier financier} = \text{Rentabilité financière} / \text{Rentabilité économique}$$

L'effet de levier, c'est l'indicateur positif de l'endettement sur la rentabilité financière, l'analyse de cet effet de levier permet d'appréhender les effets des éléments qui composent la

---

<sup>36</sup> Moisson.M, étude de la rentabilité des entreprises, édition de l'organisation, 1962.

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

rentabilité des capitaux propres qui sont : la rentabilité économique nette de l'entreprise, du coût de financement par capitaux empruntés et du taux d'endettement. Elle permet de savoir si le financement par endettement a favorisé une amélioration de la rentabilité des capitaux propres de l'entreprise.

Si la rentabilité financière et la rentabilité économique sont inférieures à zéro c'est-à-dire qu'il n'y a aucune rentabilité, et si elles sont comprises entre zéro et cinq pourcent la rentabilité est faible.

Si elles sont comprises entre cinq pourcent et dix pourcent, c'est-à-dire la rentabilité est moyenne.

Si la rentabilité financière et la rentabilité économique sont supérieures ou égales à dix pourcent, la rentabilité est satisfaisante.

c) **Rentabilité commerciale**: Il permet d'apprécier le dynamisme et l'efficacité de l'activité commerciale.

$$Rc = \text{résultat net} / \text{chiffre d'affaires}$$

### i.2) la profitabilité

La profitabilité d'une entreprise est sa capacité à générer des profits à partir de son activité. C'est le rapport entre un résultat et ses ventes. Cet indicateur mesure l'écart entre le prix de vente d'un produit ou d'un service et la somme des coûts engendrés par sa mise sur le marché.

$$\text{Taux de profitabilité} = \text{Résultat net comptable} / \text{Chiffre d'affaires} \times 100\%$$

Une profitabilité élevée permet de baisser les prix sans réaliser une perte importante. Les ratios de profitabilité les plus importants sont :

$$\text{Taux de marge bénéfice} = \text{Résultat de l'exercice} / \text{Chiffre d'affaires}.$$

$$\text{Taux de marge brute} = \text{Résultat brute d'exploitation} / \text{Chiffre d'affaires}.$$

$$\text{Taux de marge commerciale} = \text{Marge commerciale}(MC) / \text{Chiffre d'affaires}.$$

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

### 1.6) Pourquoi mesure-t-on la performance ? <sup>37</sup>

#### a) Afin de clarifier les concepts flous de stratégie

Déjà en 1961, BRANCH soulignait ce problème au niveau du management de l'entreprise ; les managers doivent remplir deux types de fonctions ; la première, c'est l'action qui correspond au management opérationnel, la seconde est la pensée analytique qui sert essentiellement pour la stratégie à long terme. Or aujourd'hui, dans le contexte économique complexe que nous connaissons, les qualités de pensée analytique sont de plus en plus nécessaires dans les entreprises. Les problèmes à résoudre sont souvent très abstraits et sont reliés à de nombreuses dimensions. La stratégie, si elle doit être mesurée en termes de performance globale de l'entreprise, nécessite d'être explicitée. Le système de mesure chargé de relater de la performance globale de l'entreprise, représente ainsi un tableau complet de la stratégie.

#### b) Afin de piloter sur le long terme : « le pilotage stratégique de la direction de l'entreprise »

On ne mesure pour contrôler, mais pour piloter, la notion de pilotage de l'entreprise est très récente. Sous le taylorisme, compte tenu de fait que l'unique facteur de succès était la réduction maximale des coûts, les dirigeants n'avaient pas besoin de piloter l'entreprise, mais simplement de contrôler que tout se passe comme prévu dans un environnement très stable. Piloter, c'est accomplir de manière contenue deux fonctions complémentaires ; déployer la stratégie en règles d'action opérationnel et capitaliser les résultats et les enseignements de l'action pour enrichir la réflexion sur les objectifs (retour d'expérience).

#### c) Afin de manager : le management stratégique

La mesure de la performance doit permettre de piloter, mais également de manager pour optimiser le retour d'expérience nécessaire au pilotage. Dans certaines entreprises, la stratégie n'est que de l'équipe dirigeante. Les salariés l'appliquent sous les ordres et le contrôle de la direction. Les managers des entreprises modernes, qui fondent leur avantage concurrentiel sur la technologie et la satisfaction des clients, ont compris qu'ils ne peuvent pas définir toutes les actions locales qui concernant au succès de la stratégie.

---

<sup>37</sup> KHEMAKHEM, A : «La dynamique de contrôle de gestion », Edition DUNOD, Paris, 1992, p343.

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

### 1.7) Comment améliorer la performance ?

Pour améliorer la performance de l'entreprise, il est nécessaire d'agir sur trois volets :

L'organisation de l'entreprise, le système d'information et le contrôle de gestion.

#### a) La nature organisationnelle

La prévision et le contrôle de gestion reposent sur les centres de responsabilité, division de l'organisation :

- Pilotées par un responsable opérationnel, qui participe à l'élaboration des prévisions et rend compte des résultats ;

- Unités de base de construction des budgets et donc, logiquement, du contrôle budgétaire par les écarts.

#### b) La qualité du système d'information

La qualité de système d'information doit être capable :

- D'allouer au centre de responsabilité les coûts qu'il a effectivement engagés ; une mauvaise allocation de ces coûts entraîne en effet des subventionnements croisés pouvant induire des décisions erronées et une démobilitation des acteurs ;

- De fournir aux décideurs les données pertinentes ainsi que les moyens de traitement de ces données ;

- De percevoir tout événement nouveau susceptible d'avoir un impact sur la performance afin de permettre de réagir rapidement

#### c) Evolution du rôle d'un contrôleur de gestion

Il se démarque plus par son aptitude à conseiller, analyser et synthétiser l'information, tant auprès des opérationnels et de la hiérarchie, que par un contrôle des actions menées par les acteurs.

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

### 1.8) Les dimensions et les formes de la performance

#### 1.8.1) Les dimensions de la performance

En général, nous distinguons la performance externe qui s'adresse aux acteurs en relation contractuelle avec l'organisation, et la performance interne qui concerne essentiellement les acteurs de l'organisation. Le tableau suivant en recense les différences.

**Tableau n°2 : la performance externe et la performance interne**

<b>Performance externe</b>	<b>Performance interne</b>
Est tournée principalement vers les actionnaires et les organismes financiers	Est tournée vers les managers
porte sur le résultat, présent ou futur	Porte sur le processus de construction du résultat à partir des ressources de l'organisation
Nécessite de produire et de communiquer les informations financière	Nécessite de fournir les informations nécessaires pour la prise de décision
Générer l'analyse financière des grands équilibres.	Aboutir à la définition des variables d'action
Donne lieu à un débat entre les différentes parties prenantes	Requiert une vision unique de la performance afin de coordonner les actions de chacun vers un même but

Source : DORATH Brigitte, Goujet Christian, « gestion prévisionnelle et mesure de la performance », DUNOD, Paris,p170

#### 1.8.2) Les formes de la performance

La performance de l'entreprise comprend plusieurs dimensions qui sont étroitement liées. Ces dimensions trouvent leurs origines dans les différentes attentes des parties prenantes.

##### a) La performance clients

La satisfaction des clients assure une certaine pérennité de secteur industriel ou commercial de l'entreprise. Cette satisfaction passe par une importante mobilisation de l'ensemble des ressources de l'entreprise sur un temps assez important. Les entreprises ont bien compris que pour être compétitive elles doivent déployer des efforts cohérents pour

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

capter et conserver les parts de marché. Ces efforts, se concrétisent par l'anticipation des attentes des clients.

### **b) La performance actionnaire**

L'accès au capital est devenu un enjeu stratégique pour l'entreprise en raison de plusieurs développements interdépendants, notamment, on peut citer la croissance des besoins en capitaux, liée aux évolutions technologique et plus récemment, un retour en force des actionnaires et un accroissement du rôle des investisseurs institutionnels. En plus la nécessité d'expansion des entreprises, les a poussés à rechercher continuellement des capitaux afin de soutenir leur croissance économique. Selon les marchés financiers, la performance de l'entreprise est mesurée par la création de la richesse pour l'actionnaire.

### **c) La performance personnelle**

Pour innover et servir mieux le client, il est nécessaire pour l'entreprise de motiver leurs employés de manière à ce que chaque employé se sente impliqué et responsable de l'avenir de cette entreprise. Depuis, la concurrence pour un savoir-faire particulier oblige des entreprises à fidéliser efficacement leur capital humain. Par ailleurs, si ces dernières ont pu réussir à maintenir une bonne performance en management des ressources humaines elles auront alors compris du rapport de confiance entre employé et entreprise.

### **d) La performance partenaires**

Aujourd'hui les entreprises confient de plus en plus d'activités à forte valeur ajoutée aux partenaires. Ses activités, comme par exemple la conception ou le transport, représente un impact stratégique important dans la chaîne de valeur des entreprises. L'optimisation de la chaîne de valeur devient en partie dépendante de l'efficacité du fournisseur (partenaire) en question. Ainsi, le rapport entre entreprise et fournisseur ne se limite pas à un simple accord contractuel mais d'une relation stratégique à long terme. Par conséquent la gestion stratégique est la recherche d'un échange permanent d'information entre les partenaires ce qui permet d'économiser des coûts importants qui font la différence par rapport à la concurrence. Cette relation entre les entreprises et le partenaire est source de synergies au sein d'une même chaîne de valeurs.

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

### e) La performance sociale

Pour être performante, l'entreprise d'aujourd'hui doit avoir une vision stratégique soit partagée par tous, collaborateurs et dirigeants. Autrement dit, il n'est pas possible à l'entreprise de réussir en privilégiant que l'aspect économique sans tenir compte de l'aspect social. Par ailleurs, la mondialisation de l'information et les pressions de la société environnante ont rendu l'activité des entreprises de plus en plus complexe, car, pour les évaluer dans leur environnement social plusieurs variables telles que : l'environnement, les droits du travail, sont devenues parties intégrantes des stratégies des entreprises. Donc, il ne suffit plus de minimiser les coûts sans tenir compte de la valeur du risque social encouru par l'entreprise.

### Section 2 : Mesure de la performance financière

Dans cette seconde section, nous allons tenter de présenter les indicateurs de la performance financière ainsi que leur utilité au sein d'une PME.

#### 2.1) les indicateurs de la performance financière

##### 2.1.1) Définition d'un indicateur :

C'est une information généralement chiffrée, choisie pour rendre compte, à intervalles rapprochés, de l'exécution d'une mission.

Il permet de mesurer une situation ou un risque, de donner une alerte ou au contraire de signifier l'avancement correct du projet.

##### 2.1.2) Définition des indicateurs de performance :

Les indicateurs de performance sont des instruments statistiques qui permettent d'observer et de mesurer un phénomène. Ces indicateurs délivrent une information quantifiée pertinente à destination des décideurs pour mesurer et évaluer les résultats d'une ou plusieurs actions. Ils permettent également de suivre l'évolution de la performance et analyser une situation présente. Ils facilitent la gestion et l'exploitation des données afin d'améliorer les résultats et de réduire au minimum les erreurs et les omissions susceptibles d'occasionner d'importantes pertes. « C'est un ensemble de ratios employés pour déterminer la santé financière de l'entreprise. Ces indicateurs concernent la solvabilité, voire la croissance de l'activité. Ils offrent la possibilité de comparer les prestations générales d'une entreprise par

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

rapport à son secteur d'activité pour identifier les éventuelles opportunités d'investissement »<sup>38</sup>

### 2.1.3) Utilité des indicateurs de performance :

Les indicateurs de performances permettent l'alignement entre la stratégie et l'opérationnel pour s'assurer que les axes décidés en comité de direction sont déclinés au niveau de l'ensemble des services au plus près du terrain.

- D'un point de vue organisationnel, ils servent à mesurer la performance des processus, des progrès réalisés. Ce sont des outils d'aide à la décision.
- Pour l'ensemble des domaines opérationnel, ils sont utiles pour apprécier l'atteinte des objectifs, piloter la mise en œuvre des plans d'action ; d'une action corrective.
- Fixés au niveau individuel et en liaison direct avec les objectifs, ils sont à la base de l'implication des collaborateurs dans leurs missions. Que ce soit pour calculer une prime de performance ou bien favoriser l'avancement de carrière. Ils fournissent en outre une ligne directrice claire et renseignent chacun sur son positionnement par rapport à ses résultats.<sup>39</sup>

### 2.1.4) Les caractéristiques d'un bon indicateur :

Les caractéristiques générales que l'on recherche pour un indicateur sont les mêmes pour tout instrument.

De façon générale, d'après Voyer nous cherchons à respecter plusieurs critères, que nous regroupons en quatre volets, pour nous mesurer de la valeur optimale et de sa maturité :<sup>40</sup>

- **La pertinence** : l'indicateur doit correspondre à une préoccupation, à un objectif ou à une attente. En outre, il doit répondre au besoin de mesure, avoir une signification dans le contexte d'étude ou de gestion, il doit avoir une signification pour l'utilisateur et pour l'objet.

---

<sup>38</sup> <http://www.stconsult.be/fr/reflexion-strategique>, consulté le 12/10/2021

<sup>39</sup> VOYER.P, Tableau de bord de gestion et indicateurs de performance, 2<sup>ème</sup> édition, Presse de l'université de Québec, Canada, 1985

<sup>40</sup> MORIN, GUINDON, BOULIANE, mesure de la performance de l'entreprise de encyclopédie gestion édition, Dalloz, Paris, 1996

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

- **La qualité** : l'indicateur doit être précis, claire et bien formulé. En outre il doit faire ressortir toute variation significative de l'objet de mesure dans le temps et dans l'espace.

### 2.2) Les équilibres financiers:

#### 2.2.1) Le fond de roulement :

Le calcul du fonds de roulement net est la différence entre les ressources stables et emplois stable de l'entreprise ces ressources sont composées de :

##### a- Par le haut du bilan <sup>41</sup>

Le fonds de roulement net représente l'excédent des capitaux permanents sur l'actif immobilisé.

Il constitue donc une enveloppe de capitaux permanents destinés à financer non seulement les actifs durables, mais aussi une partie des actifs circulants.

**Fonds de roulement net** = *capitaux permanents* – *Actifs immobilisés*

$$FRN = (FP + DLMT) - VI$$

Cette approche dite par le haut du bilan permet de mesurer la part de ressources durables consacrées au financement de l'actif immobilisé en insistant sur l'origine du fonds de roulement.

Il permet de comprendre les causes des variations de fonds de roulement.

-Celui-ci s'accroît lorsque :

Les capitaux permanents augmentent (émission de nouvelles actions ou obligations, emprunts à long ou moyen terme) ;

Les immobilisations nettes diminuent (désinvestissements, ventes de titres de participation...).

-Inversement, il diminue lorsque : Les capitaux permanents diminuent (remboursement d'emprunts à long terme ou obligations...)

---

<sup>41</sup> CONSO Pierre, « La gestion financière de l'entreprise Tome1 », Edition Dunod, Paris, 1983, p190.

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

Les immobilisations nettes augmentent (investissements incorporels, corporels ou financiers).

### **b- Par le bas du bilan**

Le fonds de roulement net représente l'excédent de l'actif circulant sur les dettes exigibles à court terme, ou bien, c'est la partie de l'actif courant qui n'est pas financée par le passif courant.

$$\textbf{Fonds de roulement net} = \textit{Actif circulant} - \textit{Passif circulant}$$

$$\textbf{FRN} = (VE + VR + VD) - DCT$$

Cette approche dite par le bas du bilan permet de calculer la part de l'actif circulant qui n'est pas financée par le passif circulant. Nous observons que les deux formulations proposées sont strictement équivalentes et conduisent au même résultat chiffré.

### **Interprétation du fonds de roulement**

#### **Un fonds de roulement négatif (FR<0)**

Cela signifie que l'entreprise ne dispose pas suffisamment de ressources pour couvrir ses charges d'exploitation et de manière générale, qu'elle finance ses immobilisations par des dettes à court terme. On dit que l'entreprise est sous-capitalisée lorsqu'elle montre un fonds de roulement négatif.

#### **Un fonds de roulement positif (FR>0)**

Cela signifie que l'entreprise est en bonne santé financière. Elle dispose de suffisamment de ressources pour supporter l'ensemble de ses investissements et le surplus lui permet de couvrir son besoin en fonds de roulement.

#### **Un fonds de roulement nul (FR=0)**

Montre le minimum de ressources à moyen et long terme à obtenir pour ne pas être sous capitalisée, mais cette situation reste risquée, car l'entreprise ne dispose d'aucune marge de manœuvre financière pour faire face aux imprévus.

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

### 2.2.2) le besoin en fonds de roulement(BFR)<sup>42</sup>

Le besoin en fonds de roulement(BFR) est la somme nécessaire que l'entreprise doit posséder pour payer ses charges courantes en attendant de percevoir le paiement du par ses clients.

Le besoin en fonds de roulement démontre l'autonomie financière de l'entreprise à court terme puisque cet indicateur représente la somme d'argent nécessaire pour financer ses charges sans qu'elle n'ait besoin d'encaisser ses clients en même temps.

Lors de la création ou la reprise d'une entreprise, l'estimation des besoins en fond de roulement est une étape essentielle. Si elle est mal effectuée ou erronée elle pourra causer la disparition de l'entreprise.

***Calcul du BFR = stocks + créances (créances client et autres créances) – dettes (toutes les dettes non financières).***

#### **Interprétation relative au BFR**

##### **BFR positif (BFR>0)**

Un besoin en fonds de roulement positif montre un besoin de financement à court terme. Cela signifie que les créances clients et les stocks sont plus importants que les dettes fournisseurs

$$\text{Valeurs d'exploitation} + \text{valeurs réalisables} > \text{Dettes à court}$$

##### **BFR négatif (BFR<0)**

Un besoin en fonds de roulement négatif montre une ressource de financement. Le cycle d'exploitation fonctionne bien

$$\text{Valeurs d'exploitation} + \text{valeurs réalisables} < \text{Dettes à court}$$

##### **BFR nul : (BFR=0)**

$$\text{Valeurs d'exploitation} + \text{valeurs réalisables} = \text{Dettes à court}$$

---

<sup>42</sup> BOBOT.L, VOYENNE.D, le besoin en fond de roulement,édion,economica,paris2007,p27

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

Dans ce cas, le passif circulant est suffisant pour financer l'actif circulant. Nous parlons alors d'un juste équilibre à court terme. De ce fait, l'entreprise n'a aucun besoin à financer mais elle ne dispose d'aucun excédent de financement.

### 2.2.3) la trésorerie nette (TN)

La trésorerie nette est la différence entre les disponibilités et les dettes financières à court terme.

La TN est l'ensemble des sommes d'argent mobilisables à court terme. Elle est un indicateur de santé financière d'une entreprise puisqu'elle vérifie l'équilibre ou (l'absence d'équilibre) de sa structure financière. Elle peut être définie comme le fonds de roulement non consommé par le besoin en fonds de roulement. De cette définition déduire la formule suivante :

**Trésorerie nette = fonds de roulement – besoins en fonds de roulement**

#### **Interprétation de la trésorerie nette :**

La trésorerie nette positive s'interprète comme un excédent de biens financiers issu d'un fonds de roulement supérieur au besoin en financement du cycle de production.

Par contre une trésorerie nette négative révèle un fonds de roulement insuffisant pour assurer la couverture du besoin en fonds de roulement.

La relation de la trésorerie permet d'apprécier les conditions de l'équilibre financier. Puisque l'état de la trésorerie résulte de la confrontation entre le Fonds de Roulement et le Besoin en Fonds de Roulement ; trois situation sont possibles.

#### **Trésorerie positive : FR > BFR**

« Une trésorerie positive correspond à la situation dans laquelle le fonds de roulement net est suffisamment élevé pour assurer, non seulement le financement stable du cycle d'exploitation, mais également une aisance de trésorerie (liquidité) qui permet de détenir des valeurs disponibles ou d'effectuer des placements auprès de partenaires financiers »<sup>43</sup>. A la limite, cette configuration permet même, de couvrir l'ensemble des dettes financières à court terme. Nous parlons alors d'une réelle autonomie financière à court terme

---

<sup>43</sup> COHEN Elie, « Analyse Financière », Edition Economica, 4eme édition, Paris 2004, P.133.

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

### **Trésorerie nulle : $FR = BFR$**

« Si l'on tient au cas d'une égalité arithmétique stricte entre le FRN et le BFR, une telle hypothèse ne peut pas être mentionnée. En effet cette situation ne peut être que passagère. En revanche, le maintien d'une trésorerie voisine à zéro, même si elle subit les fluctuations à la hausse ou à la baisse, pour apparaître comme l'expression d'une logique de gestion financière autrement comme significative.<sup>44</sup>

Une telle pratique de la « trésorerie zéro » prémunit en effet l'entreprise contre les risques symétriques que constituent d'une part la stérilisation de sur-liquidité et d'autre part la dépendance à l'égard des bailleurs de fonds à court terme.

### **Trésorerie négative : $FR < BFR$**

« Une trésorerie négative signifie que le besoin en fonds de roulement ne peut être entièrement financé par des ressources à long et moyen terme. L'entreprise est donc dépendante des ressources financières à court terme »<sup>45</sup>

Cette situation de dépendance ou de tension sur la trésorerie traduit un ajustement dans lequel la liquidité ou quasi-liquidité s'avèrent insuffisantes pour permettre le remboursement des dettes financières à court terme, même si l'entreprise le souhaite. Le maintien des ressources apparaît alors comme une contrainte qui s'impose à l'entreprise et limite son autonomie financière à court terme.

#### **2.2.4) le seuil de rentabilité**

Le seuil de rentabilité c'est le niveau d'activité à partir duquel l'entreprise devient rentable.

Le seuil de rentabilité « est le chiffre d'affaire pour lequel l'entreprise couvre la totalité de ses charges et dégage un résultat positif. Il est aussi appelé le chiffre d'affaire critique ou point mort.

La formule de calcul du seuil de rentabilité est la suivante :  $[CA \times CF] / MCV = SR$

**CA** : chiffre d'affaires

**CF** : charges fixes

---

<sup>44</sup> COREN Elie, Op-cit, Page280.

<sup>45</sup> BOUKHELIF Ahmed, « Analyse financière », Edition Houma, 2000, p48.

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

**MCV** : marge sur cout variable (CA-charges variables)

**SR** : seuil de rentabilité

### 2.2.5) la marge commerciale

La marge commerciale d'une entreprise est un indicateur financier très important, notamment dans les activités de négoce. Elle est également appelée la marge brute, correspond à ce que l'entreprise gagne grâce à la différence entre le prix de vente hors taxe et le prix d'achat hors taxe des produits vendus.<sup>46</sup>

### 2.2.6) Return on investment (retour sur investissement)

Le terme anglais ROI désigne le retour sur investissement. Il s'agit d'un ratio financier qui a pour objectif de calculer le pourcentage de gain à attendre d'un investissement par rapport à la mise de départ. Il offre également la possibilité d'évaluer le rendement qu'un investissement permettra d'obtenir sur une période donnée généralement sur une année<sup>47</sup>

Il est calculé par la formule suivante :

$$\text{ROI} = (\text{Excédent brut d'Exploitation (EBE)} / \text{cout de l'investissement}) * 100$$

### 2.2.7) Return on Equity (rentabilité des capitaux propres)

La rentabilité des capitaux propres est une mesure qui représente la capacité d'une société à faire des profits à partir des capitaux propres, elle mesure le rendement des capitaux investis par les actionnaires dans une entreprise.<sup>48</sup>

Elle est représentée par la formule suivante :

$$\text{Résultat net} / \text{capitaux propres}$$

## 2.3) L'incidence de l'endettement sur la performance financière : (théorie de MODIGLIANI et MILLER)

Du point de vue théorique, les problématiques de financement et de structure financière ont suscité depuis longtemps l'intérêt de bon nombre de chercheurs. En effet, depuis l'article de (Modigliani & Miller, 1958) se sont succédé les théories visant à étudier

---

<sup>46</sup> <http://www.lecoindesentrepreneurs.fr>, consulté le 18/10/2021 à 13.40

<sup>47</sup> <http://www.L-expert-comptable.com>, consulté le 18/10/2021 à 13.46

<sup>48</sup> <http://www.termescomptables.com>

## Chapitre II : La performance globale et la performance financière : Outils et indicateurs de mesure de la performance d'une PME

---

l'incidence de la décision de financement sur l'entreprise et son évolution mais surtout mesurer son impact sur la performance financière. Selon les modèles de compromis, en l'occurrence le modèle de (Modigliani & Miller, 1958) et la théorie du Trade-off (Miller, 1977), aucune forme de financement n'est a priori privilégiée, seules les opportunités offertes par les dettes ou les fonds propres permettent de faire un choix.

Modigliani et Miller (1958) démontrent, dans un article rendu célèbre, que dans le cadre des marchés parfaits ou il n'y a ni coût de faillite, ni coût d'asymétrie d'information entre les investisseurs, ni fiscalité et en équilibre et sous certaines hypothèses, que la structure du capital n'a pas d'influence sur la valeur de l'entreprise. Leur résultat a révolutionné la finance d'entreprise, ce qui justifie l'indépendance de la valeur de l'entreprise.

En la présence d'impôts M.M concluent que la structure financière n'est pas neutre et influence la performance financière de l'entreprise. L'intégration de la fiscalité impactera la décision de financement. L'avantage fiscal incitera donc l'entreprise à s'endetter d'avantage.

En introduisant la fiscalité et en se rappelant que la dette est fiscalement avantagée par rapport aux fonds propres ; il est possible de montrer que la valeur de la firme endettée est supérieur à celle qui ne l'est pas, en d'autres termes l'entreprise endetté est plus performante.

### **Conclusion**

En guise de conclusion, la performance est un concept complexe et multidimensionnel qui intègre différentes dimensions pour la définir et différents indicateurs de mesure car elle reste une affaire de perception et tous les acteurs n'ont pas la même perception de la performance.

Elle est par ailleurs, relative à la vision de l'entreprise, sa stratégie et ses objectifs. C'est dans ses sens que la performance d'une entreprise peut se mesurer sous différents angles et ne se limite pas uniquement à sa dimension financière. Ainsi pour l'évaluer, il est nécessaire d'effectuer des mesures au niveau de toutes ses dimensions et s'appuyer sur ses facteurs déterminants pour l'améliorer.

Pour que l'entreprise soit performante et puisse atteindre ses objectifs de façon optimale elle se doit d'être efficace, efficiente et pertinente.





Chapitre III :

L'impact de l'endettement sur la  
performance financière cas de la  
SARL HYDROPLAST

## **Introduction**

Aujourd'hui, les entreprises sont confrontées à de nombreux défis, tels que la concurrence intensive, la mondialisation des marchés, les turbulences de l'environnement économique. Auxquels leur performance est très sensible. Il paraît évident que, dans les années à venir, réussiront uniquement les entreprises qui seront plus aptes à tirer profit des opportunités et à réduire les menaces auxquelles elles seront confrontées.

Afin d'assurer sa pérennité, l'entreprise doit détenir les ressources financières adéquates pour faire face à ses échéances et couvrir ses dettes.

Notre objectif à travers ce présent chapitre est de mener une étude empirique. La première section va se porter d'une part, sur la présentation de l'organisme d'accueil qui est la SARL HYDROPLAST, d'une autre part nous allons présenter le guide d'entretien effectué au sein de la SARL HYDROPLAST avec le chargé de la comptabilité. Dans la deuxième section, nous allons évaluer l'impact de l'endettement sur la performance financière de la SARL HYDROPLAST.

## **Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil de l'entreprise HYDROPLAST**

Dans cette première section du chapitre 3, nous allons présenter l'historique, la mission, la structure organisationnelle de l'entreprise HYDROPLAST, ce qui nous permettra de comprendre son mécanisme et son fonctionnement.

### **1.1) Historique de la SARL HYDROPLAST :**

L'origine de la création de la SARL HYDROPLAST s'est fondée sur le réinvestissement du bénéfice dégagé par la SARL SIMAPLAST. Cette dernière est une société de commercialisation de l'ensemble des équipements d'évacuation en plastique créée en 2003. Son siège social est situé à la zone d dépôts, lot 118 A 15000, Tizi-Ouzou.

Il y a lieu de signaler que les associés, eux-mêmes de la SARL SIMAPLAST qui ont créé La SARL HYDROPLAST. Par ailleurs, il est à signaler aussi que la SARL HYDROPLAST a eu recours au financement bancaire par le biais de la banque NATIXIS pour bénéficier des avantages fiscaux, douaniers et domaniaux.

Ladite SARL a été créée en 2011, suivant le registre du commerce numéro 15/00-0048216 B11 en date du 02/10/2011, dont le siège social est situé à la zone des dépôts n°119 Tizi-Ouzou, pour un capital de 6 600 000 DA et se dernier reste constant à ce jour, ce décompose en 50 parts pour chaque associé. La déclaration d'existence a été souscrite auprès de l'inspection des impôts Colonel Amirouche le 29/07/2012.

### **1.2) Organisation de l'entreprise HYDROPLAST :**

#### **A) Missions des unités de l'entreprise HDROPLAST :**

L'organigramme actuel de l'entreprise HYDROPLAST est composé de trois (03) unités qui sont :

- **L'unité de production** : dont la mission principale est la production et le montage des articles.
- **L'unité d'assemblage** : dont la mission principale est l'assemblage des produits semi-finis qui sont produits dans l'unité de production à fin de les commercialisés.
- **L'unité commerciale** : elle se charge de la vente de toutes les gammes de produits fabriqués par l'unité de production, du marketing, et de gestion de portefeuille client.

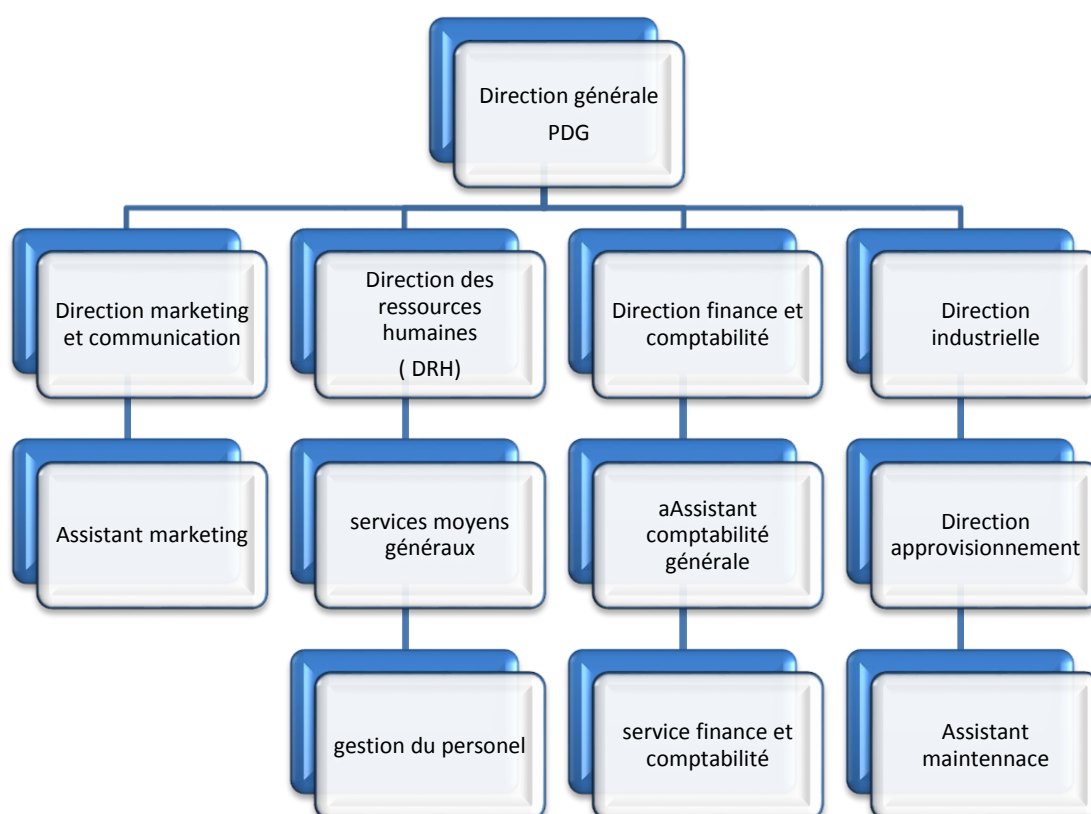
La schématisation de cette organisation fait sortir l'organigramme suivant :

**B) L'Organigramme de l'entreprise HYDROPLAST :**

**Structure de l'entreprise (fonctionnelle) :**

La structure de l'entreprise est organisée sous forme d'organigramme qui définit les différents niveaux de la hiérarchie et les différentes responsabilités par une approche fonctionnelle (voir schéma ci-après).

**Figure n°3 : L'organigramme de l'entreprise HYDROPLAST**



**Source :** Direction générale de la SARL HYDROPLAST, 2021

**1.3) Le champ d'activité de l'entreprise SARL HYDROPLAST :**

La SARL HYDROPLAST est une entité de production des articles sanitaires en plastiques, qui sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau n°03 : famille des produits fabriqués par la SARL HYDROPLAST.**

(Voir Annexe 01)

N°	Désignation :
01	Siphon lavabo
02	Pipe
03	Siphon Evier
04	Siphon Evier Céramique
05	Siphon douche et baignoire
06	Flexible lavabo/ lave main
07	Mécanisme

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des bilans comptables 2017-2018 et 2019

#### **1.4) Les politiques adoptées par la SARL HYDROPLAST**

A l'écoute du marché et de clientèle, HYDROPLAST a développé plusieurs politiques, que nous présenterons dans ce qui suit :

##### **1.4.1) Politique financière :**

L'entreprise fait recours à l'endettement et réinvestit le résultat pour assurer sa pérennité et son développement à long terme.

##### **1.4.2) Politique commerciale et marketing :**

En matière de prix, l'entreprise utilise la comptabilité analytique afin de privilégier son domaine d'activité, le prix est fixé en fonction des coûts de matières premières.

En matière de communication et de publicité, l'entreprise réalise généralement des :

- Cartes de visites
- Catalogues
- Annonces dans la presse
- Fiches techniques
- A chaque début d'année l'entreprise distribue des calendriers portant son nom et son numéro de téléphone, etc.

### **1.5) Les perspectives de l'entreprise HYDROPLAST :**

La SARL HYDROPLAST envisage d'élargir ses investissements dans le but d'avoir une place parmi les grandes entreprises. Selon le manager, les associés ne visent pas à changer l'activité car avec le temps, ils détectent les erreurs et maîtrisent leur travail de plus en plus.

Enfin, nous pouvons constater à travers cette brève présentation que pour assurer son financement, l'entreprise HYDROPLAST possède un capital plus en moins faible ce qui l'oblige à faire recours à l'endettement.

## **Section 2 : Détermination de l'impact de l'endettement sur la performance financière de la SARL HYDROPLAST.**

### **2.1) Présentation de la méthodologie :**

Pour mieux enrichir et illustrer la partie théorique, aussi pour avoir des réponses aux questions posées dans la problématique, nous avons effectué un stage pratique de 03 mois au sein de la SARL HYDROPLAST, avec des visites à ordre de 3 fois / semaine.

Afin de mener notre étude de cas, nous avons mis en place une démarche méthodologique basée sur deux méthodes essentielles :

- Guide d'entretien réalisé avec la chargée de la comptabilité et finance (Annexe 2).
- Exploitation des données comptables (bilan, TCR) remis par la chargée de la comptabilité et finance (documents internes) (Annexe 3).

Pour mieux compléter notre étude, et mieux saisir le thème, nous avons développé et analysé les réponses recueillis par le guide d'entretien. Et nous avons procédé également à l'analyse des bilans et des comptes de la SARL HYDROPLAST par le calcul des différents ratios et les indicateurs de performance en vue d'évaluer l'impact de l'endettement sur la performance financière.

Afin de déterminer l'impact de l'endettement sur la performance financière de la SARL HYDROPLAST, nous avons procédé à une analyse des bilans de l'entreprise.

## 2.2) Présentation des bilans financiers

Le bilan est un document comptable composé de deux colonnes l'actif et le passif, dans le but de produire l'image fidèle de la situation patrimoniale à une date donnée, d'une entité économique

### 2.2.1) Présentation des bilans financiers, partie « actif » de la SARL HYDROPLAST durant la période 2017-2019

Le tableau ci-après représente les bilans financiers partie actif de la SARL HYDROPLAST durant la période 2017-2019

**Tableau n°4: Bilans financiers des exercices 2017 à 2019, partie « actif »**

<b>Bilan (Actif)</b>			
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Valeurs immobilisées (VI)</b>			
Immobilisations incorporelles	124480	93360	62240
Immobilisations corporelles	68 645 633	70 146 037	66 955 516
<b>Total VI</b>	<b>68 770 113</b>	<b>70 239 397</b>	<b>67 017 756</b>
<b>Valeurs d'exploitation(VE)</b>			
Stock et encours	63 424 578	71 756 613	85 858 951
<b>Total VE</b>	<b>63 424 578</b>	<b>71 756 613</b>	<b>85 858 951</b>
<b>Valeurs réalisables(VR)</b>			
Clients	530 110	1 670 449	1 480 775
Autres débiteurs	187 600	187 600	187 600

Chapitre III : L'impact de l'endettement sur la performance financière cas de la SARL  
HYDROPLAST

Impôts	2 052 163	334 811	694 791
<b>Total VR</b>	2 769 873	2 192 860	2 363 166
<b>Valeurs disponibles</b>			
<b>Trésorerie</b>	7 093 693	11 604 059	2 564 604
<b>Total VD</b>	7 093 693	11 604 059	2 564 604
<b>Total général actif</b>	142 058 259	155 812 932	157 804 480

Source : Elaboré d'après les bilans comptables 2017,2018 et 2019

**2.2.2) Présentation des bilans financiers en grandes masses des exercices 2017 à 2019, partie « actif »**

A partir du tableau ci-dessus, nous allons faire ressortir les grandes masses des bilans financiers de la SARL HYDROPLAST des exercices 2017 à 2019 qui seront présentés dans le tableau suivant :

**Tableau n°5 : Bilan financier en grandes masses des exercices 2017 à 2019, partie « actif » (en dinars algériens)**

	2017		2018		2019	
	MT	%	MT	%	MT	%
<b>ACTIF</b>						
<b>VI</b>	<b>68770113</b>	<b>48%</b>	<b>70239397</b>	<b>45%</b>	<b>67017756</b>	<b>42%</b>
<b>VE</b>	<b>63424578</b>	<b>45%</b>	<b>71756613</b>	<b>46%</b>	<b>85858951</b>	<b>54%</b>
<b>VR</b>	<b>2769873</b>	<b>02%</b>	<b>2212860</b>	<b>01%</b>	<b>2363166</b>	<b>01%</b>
<b>VD</b>	<b>7093694</b>	<b>05%</b>	<b>11604059</b>	<b>07%</b>	<b>2564604</b>	<b>02%</b>
<b>Total</b>	<b>142058258</b>	<b>100%</b>	<b>155812929</b>	<b>100%</b>	<b>157804477</b>	<b>100%</b>

Source : Elaboré d'après les bilans comptables 2017,2018 et 2019

### 2.2.3) L'évolution de la structure financière des éléments de l'actifs durant les exercices 2017 à 2019

D'après les résultats obtenus dans les bilans en grandes masses ci-dessus, nous allons montrer leurs évolutions dans le tableau ci-après :

**Tableau N°06: Evolution des bilans financiers en grandes masses des exercices 2017 à 2019, partie « actif » :**

	2017(1)	2018(2)	(2-1)/1	2019(3)	(3-2)/2
<b>VI</b>	<b>48%</b>	<b>45%</b>	<b>-3%</b>	<b>42%</b>	<b>-3%</b>
<b>VE</b>	<b>45%</b>	<b>46%</b>	<b>1%</b>	<b>54%</b>	<b>8%</b>
<b>VR</b>	<b>2%</b>	<b>1%</b>	<b>-1%</b>	<b>2%</b>	<b>1%</b>
<b>VD</b>	<b>5%</b>	<b>7%</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>	<b>-5%</b>
<b>Total actif</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>

Source : Elaboré par nous-mêmes, à partir des bilans financiers des exercices 2017 à 2019

#### Interprétation des éléments d'actifs

-La part des immobilisations (VI) dans le bilan de l'entreprise HYDROPLAST pour les années 2017,2018 et 2019 représente respectivement 48%, 45% et 42%, est constituée en grande partie par des immobilisations corporelles (équipement, machines,...) ce qui est justifié par une entreprise à caractère industriel. Nous constatons également que la valeur des immobilisations de l'entreprise HYDROPLAST est en baisse, cela résulte d'une part, du fait que les valeurs des investissements réalisés dans le domaine sont faibles pour l'ensemble des exercices. D'autre part, des cessions des actifs jugés excédentaires et des amortissements.

-Les VE pour les trois années 2017.2018 et 2019 sont très significatifs (45% en 2017, 46% en 2018 et 54% en 2019), la norme exige que les VE doivent être supérieur à 20% des emplois et doivent être inférieur à 30%, la hausse enregistrée durant les trois **années** consécutives présente un risque pour l'entreprise HYDROPLAST dans la gestion des stocks : un sur stockage et une mauvaise rotation de stocks.

-Les VR : nous constatons une dégradation des VR (2% en 2017, 1% en 2018 et 2% en 2019), qui sont constitués principalement des créances client.

-Les VD en 2017 sont dans les normes (5%), en tandis qu'en 2018 les VD sont supérieurs à 5% (7%); on constate que la gestion de la liquidité n'est pas tout à fait rigoureuse, cela se confirme par l'existence d'une trésorerie passive. En 2019 les VD sont inférieurs à 5% (2%), on constate que la gestion de la liquidité n'est pas tout à fait rétablie. L'entreprise HYDROPLAST arrive à recouvrer ses dettes.

#### 2.2.4) Présentation des bilans financiers des exercices 2017 à 2019, partie « passif » :

A partir du tableau ci-dessus, nous allons faire ressortir les grandes masses des bilans financiers de la SARL HYDROPLAST des exercices 2017 à 2019, partie « passif » qui seront présentés dans le tableau suivant :

**Tableau n°7 : Bilan financier des exercices 2017 à 2019, partie « passif »**

<b>Bilan passif</b>			
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital émis	<b>6 600 000</b>	<b>6 600 000</b>	<b>6 600 000</b>
Primes et réserves	<b>98 529</b>	<b>8 180 324</b>	<b>12 819 628</b>
Résultat net	<b>4 220 069</b>	<b>4 639 303</b>	<b>1 213 819</b>
Autres capitaux permanents-report à nouveau	<b>3 861 725</b>	/	/
<b>Total capitaux propres</b>	<b>14 780 324</b>	<b>19 419 628</b>	<b>20 633 447</b>
<b>Dettes à long et moyen terme(DLMT)</b>			
Emprunt et dettes	<b>4 571 336</b>	<b>1 213 125</b>	/

financières			
<b>Total DLMT</b>	<b>4 571 336</b>	<b>1 213 125</b>	<b>/</b>
<b>DCT</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>46 180 588</b>	<b>70 442 633</b>	<b>59 843 655</b>
Impôts	<b>27 568</b>	<b>25 250</b>	<b>59 436</b>
Autres dettes	<b>74 784 401</b>	<b>64 712 293</b>	<b>77 267 938</b>
Trésorerie passive	<b>1 714 040</b>	<b>/</b>	<b>/</b>
<b>Total DCT</b>	<b>122 706</b>	<b>135 180 177</b>	<b>137 171 032</b>
	<b>598</b>		
<b>Total passif</b>	<b>142 058</b>	<b>155 812 931</b>	<b>157 804 480</b>
	<b>259</b>		

Source : Elaboré par nous-mêmes, à partir des bilans financiers des exercices 2017 à 2019

### 2.2.5) Présentation des bilans financiers en grandes masses des exercices 2017 à 2019, partie « passif »

A partir du tableau ci-dessus, nous allons faire ressortir les grandes masses des bilans financiers de la SARL HYDROPLAST des exercices 2017 à 2019 qui seront présentés dans le tableau suivant:

**Tableau n°8: Bilan financier en grandes masses des exercices 2017 à 2019, partie  
« passif »**

PASSIF	2017		2018		2019	
	MT	%	MT	%	MT	%
CP	14780324	10.4%	19419628	12.4%	20633447	13%
DLMT	4571336	3.2%	1213125	1%	/	/
DCT	122706598	86.4%	135180177	86.7%	137171032	87%
<b>TOTAL</b>	<b>142058258</b>	<b>100%</b>	<b>155812930</b>	<b>100%</b>	<b>157804479</b>	<b>100%</b>

**Source :** Elaboré par nous-mêmes à partir des bilans comptable des exercices 2017 à 2019

**2.2.6) Evolution de la structure financière des éléments du passif durant les exercices  
2017 à 2019 :**

D'après les résultats obtenus dans les bilans en grandes masses des éléments du passif, nous allons montrer leurs évolutions dans le tableau ci-après :

**Tableau n°9 : Evolution des bilans financiers en grandes masses des exercices 2017 à  
2019, partie « passif »**

	2017(1)	2018(2)	(2-1)/1	2019(3)	(3-2)/2
CP	10.4%	12.4%	2.4%	13%	0.6%
DLMT	3.2%	1%	-2.2%	/	/
DCT	86.4%	86.7%	0.3%	87%	0.3%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>

**Source :** Elaboré par nous-mêmes à partir des bilans comptables des exercices 2017 à 2019

L'interprétation des éléments du passif se présente comme suit :

**-les capitaux propres (CP) :**

Nous remarquons que la proportion des capitaux propres pour les années 2017.2018 et 2019 soit respectivement 10.4%, 12.4% et 13% soit une augmentation de 2.4% entre 2017 et 2018 et une augmentation de 0.6% entre 2018 et 2019.

Les capitaux propres sont très faibles cela signifie que l'entreprise HYDROPLAST est en dépendance financière.

Les capitaux propres sont composés essentiellement du capital social et du repot à nouveau.

**-les dettes à long et moyen terme :**

Nous remarquons une diminution de la part des DLMT dans le total du passif, elle est passée de 3.2% en 2017 à 1% en 2018 soit une diminution de 2.2%, puis nulle en 2019 en raison du recours à l'endettement par l'entreprise HYDROPLAST uniquement durant les deux années 2017 et 2018.

**-les dettes à court terme :**

Nous constatons que la proportion des DCT est pratiquement stable durant les trois années avec 86.4% en 2017, 86.7% en 2018 et 87% en 2019.

La SARL HYDROPLAST a enregistré une trésorerie passive uniquement en 2017, cela signifie que l'entreprise a eu recours au concours bancaire durant l'année 2017 afin de financer son exploitation.

**Section 03 : L'impact de l'endettement financier sur la performance financière.**

A partir des données comptables et financières des années 2017, 2018 et 2019 de la SARL HYDROPLAST, nous allons vérifier la relation existante entre l'endettement et la performance financière de cette dernière

Les différents outils d'analyse financière étudiés dans la partie théorique ci-avant, seront mis en œuvre au sein de l'entreprise accueillante précédemment présentée. Ainsi, dans ce chapitre nous allons présenter les résultats de notre étude, en commençant par une analyse financière de la rentabilité, puis en vérifiant l'incidence de l'endettement sur la performance financière et enfin, en discutant les résultats ainsi obtenus.

### 3.1) Les outils d'analyse financière de la rentabilité :

Afin d'apprécier la rentabilité de la SARL HYDROPLAST et montrer l'impact de l'endettement sur cette dernière, nous allons utiliser les outils d'analyse financière suivants :

-Analyse par les indicateurs de l'équilibre financier.

- analyse par les ratios significatifs.

#### 3.1.1) L'analyse par les indicateurs de l'équilibre financier :

Cette analyse consiste à calculer et interpréter les trois indicateurs suivants :

- Fonds de roulement net (FRN)

- besoin en fonds de roulement (BFR)

- trésorerie nette (TN).

##### a) Le calcul du FRN :

Rappelons que le FR est constitué de capitaux permanents destinés à financer non seulement les actifs immobilisés mais aussi les actifs circulants.

Dans le tableau ci-dessous nous allons calculer le FRN des années 2015 à 2017 par le haut du bilan.

**Tableau N°10 : Calcul du FRN**

	2017 (n1)	2018 (n2)	(n2-n1)/n1	2019 (n3)	(N3-n2)/n2
<b>Ressources</b>	<b>19351660</b>	<b>20632753</b>	<b>6.6%</b>	<b>20633447</b>	<b>3.36%</b>
<b>Stables (1)</b>					
<b>Emplois</b>	<b>68770113</b>	<b>70239397</b>	<b>2.14%</b>	<b>67017756</b>	<b>-4.58%</b>
<b>Stables (2)</b>					
<b>FRN(1)-(2)</b>	<b>-49418453</b>	<b>-49606644</b>	<b>4%</b>	<b>-46384309</b>	<b>-6.5%</b>

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des bilans comptables des exercices 2017 à 2019.

#### Interprétation du tableau N°10:

D'après la représentation des indicateurs d'équilibres financiers pour les trois années 2017, 2018 et 2019 nous constatons que :

Le FRN est négatif ( $FRN < 0$ ) durant les trois années. Les ressources stables ne couvrent pas les besoins à long terme de l'entreprise. Ce qui signifie que l'entreprise doit financer une partie de ses emplois à long terme à l'aide des ressources à court termes. La règle de prudence de l'équilibre n'est donc pas respectée. Nous pouvons dire que la SARL HYDROPLAST est en déséquilibre financier à long terme et qu'elle ne dégage pas une marge de sécurité qui lui permet de couvrir les risques de pertes des actifs circulants.

#### b) Le calcul du BFR :

Le BFR est le montant des capitaux investis dans le cycle d'exploitation non couvert par les dettes à court terme. :

Dans le tableau ci-dessous nous allons calculer le BFR des années 2017 à 2019.

**Tableau N°11: Calcul du BFR**

	2017 (n1)	2018 (n2)	(n2-n1)/n1	2019 (n3)	(n3-n2)/n2
<b>VE+VR (1)</b>	<b>66194451</b>	<b>73969473</b>	<b>11.7%</b>	<b>88222117</b>	<b>19.3%</b>
<b>DCT+TP (2)</b>	<b>122706598</b>	<b>135180177</b>	<b>10.2%</b>	<b>137171032</b>	<b>1.5%</b>
<b>BFR (1)-(2)</b>	<b>-56512147</b>	<b>-61210704</b>	<b>8.3%</b>	<b>-48948915</b>	<b>-20%</b>

**Source :** Elaboré par nous-mêmes à partir des bilans comptables des exercices 2017 à 2019.

#### **Interprétation du tableau N°11 :**

D'après la représentation des indicateurs d'équilibres financiers pour les trois années 2017, 2018 et 2019 nous constatons que :

Le BFR est négatif, ce qui signifie que les emplois à court terme sont inférieurs aux ressources d'exploitation. Aucun besoin financier n'est, donc, généré par l'activité et l'excédent de ressources dégagé va permettre d'alimenter la trésorerie nette de l'entreprise. Elle a, ainsi, réalisé son équilibre financier

#### c) Le calcul de la TN :

L'étude de l'équilibre financier par le FR et par le BFR nous conduit à l'examen de la trésorerie qui correspond aux valeurs dont l'entreprise dispose sous forme liquide. La trésorerie se calcule en déduisant du FR les valeurs du BFR.

Le tableau ci-après montre le calcul de la trésorerie nette de la SARL HYDROPLAST durant la période 2017 à 2019.

**Tableau N° 12: Calcul du la TN**

	2017 (n1)	2018(n2)	(n2-n1)/n1	2019 (n3)	(n3-n2)/n2
<b>FR (1)</b>	<b>-49418453</b>	<b>-49606644</b>	<b>0.38%</b>	<b>-46384309</b>	<b>-6.5%</b>
<b>BFR (2)</b>	<b>-56512147</b>	<b>-61210704</b>	<b>8.31%</b>	<b>-48948915</b>	<b>20%</b>
<b>TN (1)-(2)</b>	<b>7093694</b>	<b>11604060</b>	<b>63.6%</b>	<b>2564606</b>	<b>-77.9%</b>

**Source :** Elaboré par nous-mêmes à partir des bilans comptables des exercices 2017 à 2019.

**Interprétation du tableau N°12 :**

Nous constatons durant les trois exercices que la SARL HYDROPLAST a dégagé une TN positive qui veut dire que les ressources de l'entreprise permettent de couvrir l'intégralité de ses besoins, sa situation financière est, donc, saine car elle dispose d'une liquidité mobilisable dans l'immédiat.

la TN est positive malgré l'insuffisance des ressources stables (FRN négatif) car le BFR négatif était supérieur au FR négatif ce qui a induit une TN positive d'où un équilibre financier immédiat.

**3.2.2) Analyse de la performance financière par les ratios significatifs :**

Pour mieux comprendre la rentabilité de l'entreprise, nous jugeons utile de calculer des ratios significatifs en plus de ceux calculés auparavant. Ces ratios découlent du rapport entre deux grandeurs, calculées soit au niveau du bilan, soit du TCR.

**a) Calcul de la CAF**

Ces indicateurs sont utilisés afin de déterminer le niveau de dépendance d'une entreprise vis-à-vis des financements extérieurs, plus ces ratios sont élevés plus l'entreprise est indépendante financièrement.

**Tableau N°13: Calcul de la CAF pour les exercices (2017/2018/2019)**

Désignation	2017	2018	2019
Résultat Net (1)	4220 069	4639303	1213819
Amortissement/provision de l'exercice (2)	29842100	41484667	44706308
CAF= (1) + (2)	34062169	46123970	45920127

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des bilans comptables des exercices 2017-2018et 2019.

**b) Calcul de l'autofinancement**

L'autofinancement = CAF+ Dividendes

**Tableau N°14:calcul de l'autofinancement pour les exercices (2017/2018/2019)**

Désignation	Années		
	2017	2018	2019
CAF (1)	34062169	46123970	45920127
Dividendes(2)	0	0	0
AF= (1) +(2)	34062169	46123970	45920127

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des bilans comptables 2017-2018 et 2019

**Interprétation du tableau 14 :**

La capacité d'autofinancement calculé pour les exercices 2017/ 2018/2019 est positive, ce qui signifie que l'entreprise a dégagé un surplus financier et puisque l'entreprise n'a pas distribué de dividendes durant les trois années exercices 2017/2018/2019, alors

L'autofinancement = CAF, l'entreprise HYDROPLAST est autonome.

### 3.2) Analyse des ratios de structure financière

Les ratios de structure sont ceux qui caractérisent la situation de l'entreprise à un moment donné et plus précisément expriment les relations entre les éléments de l'actif et du passif, et qui permettent ainsi de présenter de manière pratique les résultats sur plusieurs exercices.

L'objectif des ratios de structure financière c'est de donner une image synthétique sur la situation financière de l'entreprise HYDROPLAST pour les années 2017,2018 et 2019.

#### 3.2.1) Calcul des ratios de structure financière

- Ratio d'autonomie financière (AF)

$$AF = \text{capitaux propres (CP)} / \text{l'ensemble du passif } (\sum \text{de passif}) * 100$$

- La capacité d'endettement (CE)

$$CE = \text{capitaux propres (CP)} / \text{l'ensemble des dettes } (\sum \text{des dettes}) * 100$$

- La solvabilité (S)

$$S = \text{total actif} / \text{total dettes}$$

Sachant que:

- L'autonomie financière doit être supérieure ou égale à 30% ( $AF \geq 30\%$ )
- La capacité d'endettement doit être supérieure ou égale à 50% ( $CE \geq 50\%$ )
- La solvabilité (S) doit être supérieure ou égale à 100%

**Tableau N°15 : Calcul des ratios de structure (2017/2018/2019)**

Désignation	2017	2018	2019
<b>AF= <math>\frac{CP}{\sum DE}</math> PASSIF×100</b>	$\frac{14780324}{142058259} \times 100$ <b>100</b> =10,4%	$\frac{19419628}{155812931} \times 100$ <b>100</b> =12,46%	$\frac{20633447}{157804480} \times 100$ <b>100</b> =13%
<b>CE= <math>\frac{CP}{\sum DES DETTES}</math></b>	$\frac{14780324}{127277934} \times 100$ <b>100</b> =11,6%	$\frac{19419628}{136393302} \times 100$ <b>100</b> =14,24%	$\frac{20633447}{137171032} \times 100$ <b>100</b> =150,42%
<b>S= <math>\frac{\sum D'ACTIF}{\sum DES DETTES}</math></b>	$\frac{142058259}{127277934} \times 100$ <b>100</b> =111,6%	$\frac{155812931}{136393302} \times 100$ <b>100</b> =114,23%	$\frac{157804480}{137171032} \times 100$ <b>100</b> =115%

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des bilans comptables 2017-2018 et 2019

### Interprétation des résultats

Le ratio d'autonomie financière est <30%, ce qui signifie que les capitaux propres ne couvrent pas la somme des dettes donc la SARL HYDROPLAST est trop endetté mais nous constatons que le ratio s'améliore en 2018 et 2019 par une augmentation sensible des capitaux propres.

Malgré le fait que la SARL HYDROPLAST soit solvable mais elle ne peut pas s'endetter d'avantage car le ratio de la CE est < à 50%.

### 3.3) Calcul du ratio à partir du Résultat d'exploitation

**Tableau N°16 : Résultat d'exploitation.**

RATIO	2017	2018	2019
<b>CHARGE.FIN(1)</b>	<b>1526428</b>	<b>770017</b>	<b>396835</b>
<b>RESULTAT.OPP(2)</b>	<b>5621474</b>	<b>5111248</b>	<b>1766474</b>
<b>(1)/(2)</b>	<b>27%</b>	<b>15%</b>	<b>22%</b>

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des bilans comptables 2017-2018 et 2019

### Interprétation du tableau N°16 :

La quote-part de charges financières est très importante sur l'exercice 2017, tandis que pour les deux exercices qui suivent elle a diminué d'une forte intensité notamment en 2019 (396835).

La proportion de charge financière dans le résultat d'exploitation est en baisse durant les trois années (2017-2018-2019) ou elle représente respectivement les montants suivants (27%, 15% et 22%), ce qui montre l'impact positif de l'endettement sur la performance financière de la SARL HYDROPLAST.

### 3.4) La rentabilité Financière :

Dans le tableau suivant nous allons présenter la rentabilité financière de la SARL HYDROPLAST pour les années 2017 à 2018.

**Tableau N°17 : Calcul de la rentabilité financière.**

	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Résultat Net (1)</b>	<b>4220069</b>	<b>4639303</b>
<b>CPR (2)</b>	<b>14780336</b>	<b>19419628</b>
<b>R. Financière</b>	<b>28.5%</b>	<b>24%</b>

**Source :** Elaboré à partir des bilans 2017 à 2018.

### Interprétation du tableau N°17 :

Nous remarquons que la rentabilité des fonds propres est positive sur les trois dernières années. Cela signifie que les CPR engagés par la SARL HYDROPLAST sont rentables.

### 3.5) Rentabilité économique :

Ce ratio peut être calculé à partir de différents niveaux de résultat qu'on rapporte aux capitaux investis.

Dans le tableau suivant nous allons présenter la rentabilité économique de la SARL HYDROPLAST pour les années 2017 à 2018.

$$\text{RE} = \text{EBE} / \text{CPR} * 100$$

**Tableau N° 18: Calcul de la rentabilité économique.**

	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>EBE (1)</b>	<b>15897182</b>	<b>16586723</b>
<b>CPR (2)</b>	<b>14780324+4571336</b>	<b>19419628+1213125</b>
<b>R.E (1)/ (2)</b>	<b>82.14%</b>	<b>80.4%</b>

**Source :** Elaboré à partir des bilans 2017 à 2018.

**Interprétation du tableau N°18 :**

La SARL HYDROPLAST à une capacité de rémunéré ces associés puisqu'elle dégage un niveau de profit qui est stable, ainsi elle est performante puisque sa RE varie entre (82%, 80%) qui est une forte valeur du à une meilleure exploitation de ressources.

**3.6) Effet de levier :**

Pour mieux saisir l'apport de l'endettement sur la rentabilité de l'entreprise, il est primordial de vérifier la nature de l'effet de levier.

L'effet de levier correspond à l'écart entre le taux de rentabilité économique et le taux D'intérêt moyen de la dette financière, et aussi au niveau du bras de levier exprimé par le rapport entre les dettes financières à long terme et les capitaux propres. La formule de l'effet de levier est la suivante :

$$\text{Effet de levier} = \text{RF/RE}$$

Le tableau suivant présente l'effet de levier de la SARL HYDROPLAST durant la période 2017-2019.

**Tableau N° 19: Calcul de l'effet de levier.**

	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>RF</b>	<b>28.5%</b>	<b>24%</b>
<b>RE</b>	<b>82.14%</b>	<b>80.4%</b>
<b>E.L</b>	<b>34.69%</b>	<b>30%</b>

**Source :** Elaboré à partir des bilans 2017 à 2018.

**Interprétation du tableau N°19 :**

Nous constatons Le recours à l'emprunt s'est traduit, certes par des charges financières supplémentaires, mais, en contrepartie, il a permis de faire jouer l'effet de levier en faveur d'une meilleure rentabilité des capitaux propres.

### **Synthèse :**

La SARL HYDROPLAST qui est une société de l'équipement d'évacuation en plastique avec un capital social de 6600 000 DA. L'entreprise est composé d'une direction générale, ainsi que (04) services de direction dont :

- La direction de marketing/communication
- La direction des ressources humaines
- La direction finance et comptabilité
- La direction industrielle

Dont les taches consiste à (prévoir, organiser, commander, coordonner et contrôler) et dont la fonction se caractérise de la nécessité de prise de décisions.

Elle est composée également, d'un service opérationnel, dont la fonction est de piloter, mise en œuvre et exécution des taches.

La réalisation d'un guide d'entretien au sein de la SARL HYDROPLAST réalisé avec la chargé de la comptabilité, nous a permis de recueillir des infos concernant le type d'endettement auquel a eu recours la SARL HYDROPLAST.

- Concernant les DLMT, il s'agit d'un crédit d'exploitation CMT1 et CMT2 remboursable sur 8ans avec échéancier de paiement.
- Concernant les DCT, il s'agit de faciliter de caisse remboursable chaque 90 jours a fin de faciliter l'ouverture des lignes de crédit ou de domiciliation bancaire.
- Concernant la nature du crédit à moyen terme, c'est un crédit d'investissement il s'agit d'acquisition des machines à injection en France et en Allemagne.

A partir l'analyse des bilans comptables et les TCR pour les années 2017,2018 et 2019 de la SARL HYDROPLAST, nous constatons :

La valeur des VD nous informe sur l'existence d'une trésorerie passive durant la période 2017 à 2018, ce explique l'existence d'un concours bancaire ou bien le recours à l'endettement par la SARL HYDROPLAST durant ses deux années avec un montant de (4571336) en 2017 et (1213125) en 2018, d'où la faible valeur des capitaux propres ce qui signifie que la SARL HYDROPLAST et en dépendance financière.

A partir des calculs des ratios de structure ainsi que les ratios d'équilibre, et après le calcul du (FR) et (BFR) qui nous a conduit à l'examen de la (TN), nous constatons que

durant les trois années la (TN) dégagée est positive, ce qui implique une liquidité mobilisable dans l'immédiat.

Afin d'analyser la performance financière de la SARL HYDROPLAST et pour mieux comprendre la rentabilité nous jugeons utile de calculer la capacité d'autofinancement, l'autonomie financière, la capacité d'endettement ainsi que la solvabilité, et aussi après le calcul du résultat d'exploitation et l'effet de levier nous avons déduit l'impact positif de l'endettement sur la performance financière de la SARL HYDROPLAST vue la rentabilité économique et la rentabilité financière positives qui ont dégagé un effet de levier également positif.

En guise de conclusion, nous pouvons déduire que la SARL HYDROPLAST est performante malgré son recours à l'endettement pour financer son exploitation et malgré sa structure vulnérable et fragile vue sa taille, elle a pu faire face à ses dettes et dégagé une rentabilité positive ce qui explique l'impact positif de l'endettement sur la performance au sein de la SARL HYDROPLAST.

### **Conclusion**

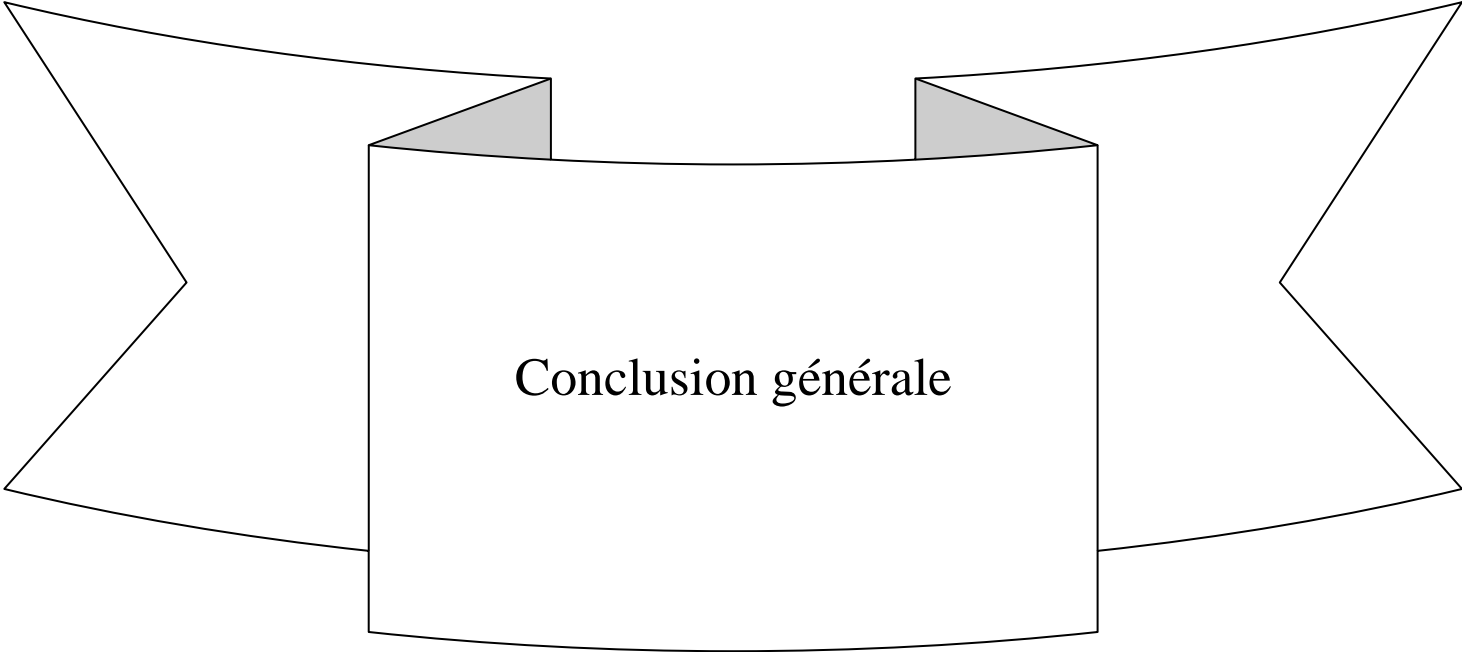
Dans ce chapitre réservé au traitement d'un cas pratique, nous avons essayé de mettre en application les éléments traités dans les chapitres précédents.

Notre étude pratique s'est déroulée au niveau de la SARL HYDROPLAST qui est un exemple des jeunes entreprises dans la wilaya de Tizi-Ouzou, spécialisée dans le domaine des articles sanitaires en plastiques, créée en 2012.

La SARL HYDROPLAST a eu recours à l'endettement durant les deux années successives à savoir 2017 et 2018, Après l'analyse de sa situation financière et le calcul des équilibres financiers, il s'est avéré que les résultats étant tous satisfaisants et que la rentabilité dégagée à l'issue de cette étude est positive. Le recours à l'endettement durant la période 2017-2018 a favorisé sa santé financière.

Après avoir disséqué ses bilans, étudié méticuleusement la situation financière de cette dernière et apprécié les résultats obtenus durant les trois années (2017, 2018 et 2019) nous avons déduis que l'entreprise dégage une solvabilité, capacité d'endettement et d'autonomie financière satisfaisantes.

L'analyse par les différentes méthodes à savoir les indicateurs d'équilibres (FR, BFR, TN), et l'analyse des ratios, nous a permis d'établir un diagnostic que nous avons mené sur la période 2017-2019 sur la situation financière de la SARL HYDROPLAST. A travers cela, nous avons constaté que le  $(FR > BFR)$ , D'où sa trésorerie positive  $(TN > 0)$  ce qui veut dire que les ressources de l'entreprise permettent de couvrir l'intégralité de ses besoins, sa situation financière est, donc, saine car elle dispose d'une liquidité mobilisable dans l'immédiat.



Conclusion générale

## Conclusion Générale

---

La promotion des PME est primordiale, c'est une clé pour résoudre les problèmes socio-économiques du pays (chômage, exode rural...etc.). C'est dire toute l'importance d'encourager et d'aider les PME. Cependant, le principal obstacle qui entrave leurs développements reste le problème de financement, soit par la faiblesse des moyens de financement, soit par la complexité des procédures à suivre pour accéder au financement bancaire.

Ainsi, il se révèle que parmi les différentes sources de financement auxquelles les PME peuvent faire appel, l'endettement reste la principale source de financement de l'activité des PME. En effet, la banque propose aux entreprises une panoplie de crédits qui répondent aux différents besoins de financement qu'elles expriment ce qui confirme l'hypothèse (01) citée précédemment.

Le souci de posséder une structure financière optimale a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche, mais sans conclusion unanime. Les moyens de financement d'une entreprise sont enregistrés au passif du bilan comptable, ou l'on trouve des capitaux propres et des capitaux empruntés. L'endettement représente un intérêt certain vu sa relation directe avec la performance de l'entreprise.

Rappelons que l'objet de notre recherche se proposait d'étudier l'endettement des PME et son impact sur la performance financière de ces dernières. Pour ce faire, nous avons essayé, tout le long de notre travail d'apporter des réponses à la problématique. De ce fait, le premier chapitre porte sur le cadre théorique et conceptuel qui comprend les généralités sur la PME ainsi que ses modes de financement. Ensuite, nous avons évoqué dans le deuxième chapitre l'évaluation de la performance financière à travers des indicateurs de mesure qui nous ont permis de mener une étude empirique sur les cas de la SARL HYDROPLAST.

Le choix de notre sujet relève de la nécessité de traiter d'une manière circonscrite l'endettement financier injecté dans la structure financière, pour lui permettre de bien bâtir sa structure financière et donc, par là même, d'apprécier son effet sur sa performance financière.

Comme nous l'avons supposé antérieurement ; Il en ressort que l'analyse de la performance financière vise à apporter un jugement sur l'activité de l'entreprise à partir d'un diagnostic établi grâce aux tableaux de comptes des résultats fournis par l'entreprise en question ainsi que les indicateurs de mesure qui lui permettent de contrôler sa situation de façon permanente. Sur ce, l'analyse financière reste l'instrument opportun de suivi et d'évaluation. Elle permet d'apprécier les conditions d'équilibres financiers au travers de

## Conclusion Générale

---

l'endettement, de mener une étude sur la solvabilité et de mesurer l'impact de l'endettement sur la performance financière.

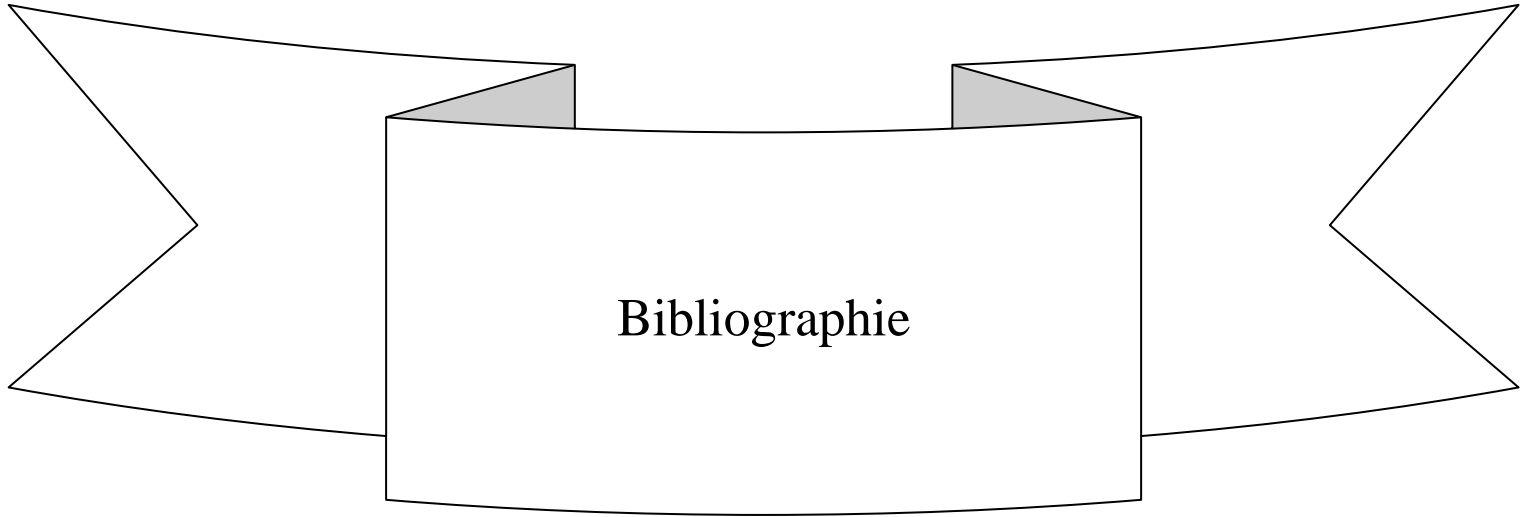
Afin de concrétiser notre travail nous avons eu à exploiter les documents comptables de la SARL HYDROPLAST à savoir : les bilans comptables, les tableaux de comptes des résultats (TCR) et les annexes pour connaître la situation financière de l'entreprise durant les exercices (2017, 2018 et 2019). Il ressort des résultats obtenus après évaluation, que la performance financière de la SARL HYDROPLAST est positive pendant toute la période étudiée. Nous avons remarqué que les indicateurs de performance et de rentabilité sont positifs.

A l'issu de notre travail, nous tenions à apporter une réponse concluante à la question principale qui a motivé le choix de notre sujet. Nous avons pu étudier l'endettement de la SARL HYDROPLAST sous ses différentes formes, il s'avère acceptable en raison de sa capacité d'endettement ainsi que sa capacité d'autofinancement satisfaisantes. Nous pouvons dire donc qu'elle a su faire un juste milieu.

L'analyse des indicateurs de rentabilité économique et financière a révélé l'existence d'un effet de levier favorable pour la SARL HYDROPLAST durant les années 2017 à 2019 avec un endettement qui impact positivement sur la performance financière de la SARL HYDROPLAST.

L'étude de l'impact de l'endettement sur la performance financière de l'entreprise présente une réelle utilité tant pour les dirigeants de l'entreprise que pour les chercheurs dont les travaux portent sur cette thématique ,il est très judicieux d'approfondir les connaissances techniques relatives à la contrepartie de l'endettement pour bien apprécier et formuler les décisions de faire appel à cette forme de financement des activités d'investissement et d'exploitation de l'entreprise.

Enfin, il y a lieu de signaler qu'aujourd'hui on ne peut se permettre de limiter la performance d'une entreprise aux seuls aspects financiers mais plutôt prendre en considération l'ensemble des facteurs constituant d'une entreprise (sociaux, technologiques, commerciaux...etc.) pour parler de la performance globale de l'entreprise.



Bibliographie

## Bibliographie

---

### OUVRAGE:

- BERK.J, DEMARZO.P, finance d'entreprise, 2ème édition, nouveaux horizons, paris, 2011, p43.
- BOBOT.L, VOYENNE.D, le besoin en fond de roulement, édition Economica, paris, 2007, p27.
- BOUKHELIF Ahmed, « Analyse financière », Edition Houma, 2000, p48.
- BOUQUIN H., économie d'entreprise, édition, Sirey, Paris, 1990, p.101
- BOURGUIGNON A, Définir la performance : Une simple question de vocabulaire ?, performance et ressources humaines, Ouvrage collectif sous la direction de Anne Marie Farinelli et Bruno Sire, édition, Economica, Paris, 1996, p20.
- CHANDLER.A, « organisation et performance des entreprise », édition organisation ,1992 p21.
- CHERTOK.G & MALLERAY.P, « le financement des PME », rapport 2009.paris
- COHEN Elie, « Analyse Financière », Edition Economica, 4eme édition, Paris 2004, P.133.
- CONSO Pierre, « La gestion financière de l'entreprise Tome1 », Edition Dunod, Paris, 1983, p190.
- Dhif.M « les politiques et dispositifs, en vigueur en Algérie, en matière de simplification des procédures administratives pour l'entreprise ».OCDE-UE, Paris, décembre 2012.
- Gérard A.Kokou DOKOU & Eric VERNIER. La petite entreprise, elle a tout d'une grande. De l'accompagnement aux choix stratégiques. Page 16
- Guilhon.A , « vers une nouvelle définition de la PME à partir du concept de contrôlabilité »dans PME de nouvelles approches sous la direction de TEULON.F. Edition Economica, 1998, p55.
- GUILLVIC, « mesure et analyse de la performance »5ème édition, paris2006.
- KHEMAKHEM, A : «La dynamique de contrôle de gestion », Edition DUNOD, Paris, 1992, p343.
- Latifa.H, De la performance financière à la performance globale : quels outils de mesure ? Université Hassan 2-casablanca.
- LE MOIGNE (J.L). , évaluation des systèmes complexes, in système de mesure de la performance, Harvard Expansion, Paris, 1999, p.203.

## Bibliographie

---

- LORINO.P, Méthode et pratique de la performance: guide de pilotage, les éditions d'organisation, Paris, 1998, p.87.
- MACHESNAY « Economie de l'entreprise » Eurolles, 1991, p38.
- Michel MARCHESNAY. PME d nouvelles approches. Page 14.
- MOISSON.M, étude de la rentabilité des entreprises, édition de l'organisation, 1962.
- MORIN, GUINDON, BOULIANE, mesure de la performance de l'entreprise d'encyclopédie gestion édition, Dalloz, Paris, 1996.
- Nadine LEVRATTO. Les PME définition, rôle économique et politique publique. Page 14.
- P.A.JULIEN ? « Qu'est-ce qu'une PME ? », octobre 1984 page 36.
- SI LEKHAL.K et al, « les PME en Algérie : état des lieux contraintes et perspectives» n°04/2013 PAGE 29-37.
- VOYER.P, Tableau de bord de gestion et indicateurs de performance, 2ème édition, Presse de l'université de Québec, canada, 1985.

### REVUES :

- ABDELLAOUI.M et HADDOUDI.A, « outils de financement et contraintes de développement des PME » in revue économie et management, n°09 .Octobre 2009, Tlemcen.
- BARETTE.J et BERNARD.J « La gestion de la performance : lier la stratégie aux opérations », Revue Gestion, 2000, volume 24, numéro 4, p12.
- MELBOUCI.L « l'entreprise algérienne face à quel genre d'environnement ? », La Revue des sciences de Gestion n°234, 2008, page 75-83.
- Si LEKHAL.K « les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives » PARU dans Revue de la performance des entreprises algériennes n°04 /2013.
- Y. Leclerc « les fournisseurs/sous-traitants japonais », Revue internationale des PME, VOL4 n°2, 1991.

## Bibliographie

---

### WEBOGRAPHIE :

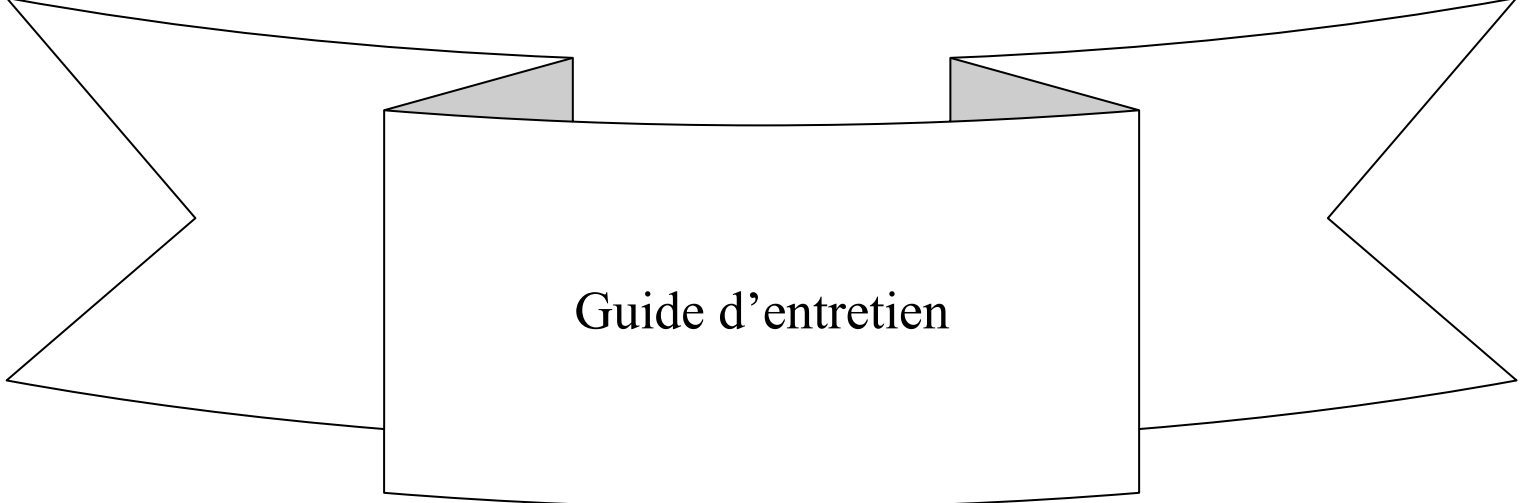
- <http://www.lecoindesentrepreneurs.fr>, consulté le 18/10/2021 à 13.40
- <http://www.L-expert-comptable.com>, consulté le 18/10/2021 à 13.46
- <http://www.termescomptables.com>, consulté le 12/10/2021
- <http://www.stconsult.be/fr/reflexion-strategique>, consulté le 12/10/2021

### ARTICLES :

- Article n° 05, la loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant la loi d'orientation sur le développement de la PME.
- Article n° 08, la loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant la loi d'orientation sur le développement de la PME.
- Article n° 09, la loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant la loi d'orientation sur le développement de la PME.
- Article n°10, la loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant la loi d'orientation sur le développement de la PME.
- Article n°15 de la loi 82-11 du 21 aout 1982 relative à l'investissement économique privé national.
- La loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant sur la loi d'orientation sur le développement de la PME.

### THESE :

- SI LEKHAL.K « Le financement des PME en Algérie : réalités et perspectives » thèse de doctorat en science économie à l'université de Versailles saint Quentin.



**Guide d'entretien**

Cette enquête relève d'une recherche académique en sciences économiques, servant d'assise à la préparation d'un mémoire de master sur le thème « l'impact de l'endettement sur la performance financière cas de la SARL HYDROPLAST ». Ce guide d'entretien va nous servir de feuille de route pour finaliser notre étude et pouvoir répondre à la problématique.

Toutefois, nous nous engageons à vous assurer que les informations fournies resteront strictement confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins de recherche.

Nous vous prions donc de bien vouloir répondre aux questions suivantes et nous vous remercions pour votre appréciable contribution.

**Indication :** il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse, c'est votre perception qui nous intéresse

### I. Identification du répondant

a) Êtes-vous ?

Une femme

Un homme

b) Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

Moins de 25 ans

Entre 25 et 34ans

Entre 35 et 49 ans

Plus de 50ans

c) Quel est votre niveau d'étude ?

Bachelier

Licence

Formation professionnelle

Autres

d) Quel est votre métier ?

.....

e) Quel poste occupez-vous au sein de la SARL HYDROPLAST ?

.....

f) Combien d'années d'expériences avez-vous ?

.....

**II. Identification de l'entreprise**

a) Quelle est la date de la création de l'entreprise ?

.....

b) Quel est le statut de la SARL HYDROPLAST ?

Privé

Public

Mixte

c) Quel est le statut juridique de l'entreprise HYDROPLAST ?

EURL

SARL

SPA

SNC

d) Quelle est la nature de l'activité de la SARL HYDROPLAST ?

.....

e) Quelle est la taille de l'entreprise selon l'effectif ?

Très petite de 1 à 9 employés

Petite de 10 à 49 employés

Moyenne de 49 à 250 employés

Autres

f) Ou se situe l'entreprise ?

.....

g) Quelle est l'évolution de votre chiffre d'affaire depuis la création de la SARL HYDROPLAST ?

En forte évolution

En diminution

Stable

En hausse

h) Quelle est l'activité principale de la SARL HYDROPLAST ?

.....

i) Quelles sont les forces de l'entreprise ?

.....

**III. Le recours à l'endettement**

a) Dans quel but avez-vous eu recours à l'endettement ?

.....  
.....

b) L'endettement induit-il des risques ou des avantages pour la SARL HYDROPLAST ?

.....  
.....

c) L'endettement génère-t-il des avantages fiscaux ?

.....  
.....

d) Quelles sont les difficultés financières que vous rencontrez pour accéder à l'endettement ?

.....  
.....

e) Quels avantages engendre-t-il le recours à l'endettement ?

.....  
.....

f) Qui vous prête ?

.....  
.....

g) Réussissez-vous à recouvrer vos dettes ?

.....  
.....

h) Endettez-vous à ?

Long terme

Moyen terme

Court terme

**IV. Mesure de la performance financière**

a) Criez-vous de la valeur maximale en un moindre cout ?

.....  
.....

b) Mesurez-vous la performance financière ?

.....  
.....

c) Quels indicateurs de mesure mobilisez-vous ?

.....  
.....

d) L'endettement impacte-t-il positivement ou négativement la performance financière de l'entreprise ?

.....  
.....

e) Qui se charge de la prise de décision financière ?

.....  
.....

f) Comment gérez-vous les difficultés causées par la crise sanitaire Covid-19 ?

.....  
.....

g) Comment la crise sanitaire a-t-elle affecté l'entreprise ?

.....  
.....

## Table des matières

**Remerciements**

**Dédicaces**

**Liste des illustrations**

**Sommaire**

**Introduction générale**..... 1

### **Chapitre I : Le financement et l'endettement des PME : entre besoins et nécessité**

Introduction ..... 6

**Section 01 : Définition, typologie et importance de PME** ..... 7

1.1) Définitions de la PME ..... 7

1.1.1) Définition de la PME dans les pays européens ..... 7

1.1.2) Définition de la PME en Algérie (Selon la loi algérienne ..... 8

1.1.3) Définitions de la PME selon les auteurs ..... 9

1.2) La typologie des PME..... 10

1.3) Importance et rôle d'une PME..... 10

1.3.1) Importance d'une PME ..... 10

1.3.2) Rôle d'une PME dans l'économie nationale..... 12

1.3.2.1) Création d'emploi ..... 12

1.3.2.2) L'aménagement du territoire..... 12

1.3.2.3) L'innovation..... 13

1.3.2.4) La création de la valeur ajoutée ..... 13

1.4) Faiblesses des PME..... 13

1.5) Evolution de la PME algérienne ..... 14

1.5.1) Période allant de 1962 à 1982 ..... 14

1.5.2) Période allant de 1982 à 1988 .....	15
1.5.3) Période allant de 1988 à nos jours .....	16
1.6) Contraintes au développement d'une PME algérienne .....	16
1.6.1) Contraintes financières.....	17
1.6.2) Contraintes liées à l'informel.....	17
1.6.3) Les contraintes relatives au marché de travail .....	18
1.6.4) Les contraintes liées au foncier industriel.....	18
1.6.5) Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire .....	19
1.6.6) Les contraintes d'informations .....	19
<b>Section2 : les modes de financement des PME .....</b>	<b>20</b>
2.1) Financement par fonds propres .....	20
2.1.1) l'autofinancement .....	20
2.1.2) les cessions d'actif immobilisé .....	21
2.1.3) les cessions bail (LEASE-BACK.....	21
2.1.4) l'augmentation du capital.....	22
2.2) le financement par endettement .....	23
2.2.1) Définition de l'endettement .....	23
2.2) le financement par mobilisation de créances .....	23
2.3) Les emprunts obligataires .....	26
2.4) Le financement par quasi-fonds propres.....	26
2.5) Financement par ouverture de du capital .....	27
2.5.1) Financement par capital-risque .....	27
2.5.2) Le financement via le marché boursier.....	28
2.6) Autres sources de financement .....	28

2.6.1) Crédit –bail.....	29
2.6.2) Les crédits fournisseurs.....	29
2.6.3) le crédit financier interentreprises.....	29
<b>Conclusion.....</b>	<b>30</b>

**Chapitre II: La performance globale et la performance financière : outils et indicateurs  
de mesure de la performance d’une PME**

Introduction .....	32
<b>Section1 : Généralités sur la performance .....</b>	<b>32</b>
1.1) étude conceptuelle de la performance globale .....	32
1.2) les critères de la performance.....	34
1.3) Les objectifs de la performance .....	35
1.4) Caractéristiques de la performance .....	36
1.5) typologie de la performance.....	37
1.6) Pourquoi mesure-t-on la performance.....	42
1.7) Comment améliorer la performance ?.....	43
1.8) Les dimensions et les formes de la performance .....	44
1.8.1) Les dimensions de la performance.....	44
1.8.2) Les formes de la performance.....	44
<b>Section2 : Mesure de la performance financière .....</b>	<b>46</b>
2.1) les indicateurs de la performance financière.....	46
2.1.1) Définition d’un indicateur.....	46
2.1.2) Définition des indicateurs de performance .....	46
2.1.3) Utilité des indicateurs de performance .....	47
2.1.4) les caractéristiques d’un bon indicateur .....	47
2.2) Les équilibres financiers .....	48

2.2.1) Le fond de roulement .....	48
2.2.2) le besoin en fonds de roulement (BFR).....	50
2.2.3) la trésorerie nette (TN).....	51
2.2.4) le seuil de rentabilité .....	52
2.2.5) la marge commerciale .....	53
2.2.6) Return on investment (retour sur investissement).....	53
2.2.7) Return on Equity (rentabilité des capitaux propres) .....	53
2.3) L'incidence de l'endettement sur la performance financière : (théorie de MODIGLIANI et MILLER).....	53
<b>Conclusion.....</b>	<b>54</b>

**Chapitre III : l'impact de l'endettement sur la performance financière cas de la SARL HYDROPLAST.**

<b>Introduction .....</b>	<b>56</b>
<b>Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil de l'entreprise HYDROPLAST....</b>	<b>57</b>
1.1) Historique de la SARL HYDROPLAST .....	57
1.2) Organisation de l'entreprise HYDROPLAST .....	57
1.3) Le champ d'activité de l'entreprise SARL HYDROPLAST .....	58
1.4) Les politiques adoptées par la SARL HYDROPLAST .....	59
1.4.1) Politique financière .....	59
1.4.2) Politique commerciale et marketing .....	59
1.5) Les perspectives de l'entreprise HYDROPLAST.....	60
<b>Section 2 : Détermination de l'impact de l'endettement sur la performance financière de la SARL HYDROPLAST .....</b>	<b>60</b>
2.1) Présentation de la méthodologie .....	60
2.2) Présentation des bilans financiers .....	61

2.2.1) Présentation des bilans financiers, partie « actif » de la SARL HYDROPLAST durant la période 2017-2019.....	61
2.2.2) Présentation des bilans financiers en grandes masses des exercices 2017 à 2019, partie « actif » .....	62
2.2.3) L'évolution de la structure financière des éléments de l'actifs durant les exercices 2017 à 2019 .....	63
2.2.4) Présentation des bilans financiers des exercices 2017 à 2019, partie « passif» .....	64
2.2.5) Présentation des bilans financiers en grandes masses des exercices 2017 à 2019, partie « passif» .....	65
2.2.6) Evolution de la structure financière des éléments du passif durant les exercices 2017 à 2019.....	66
<b>Section 03 : L'impact de l'endettement financier sur la performance financière.....</b>	<b>67</b>
3.1) Les outils d'analyse financière de la rentabilité.....	68
3.1.1) L'analyse par les indicateurs de l'équilibre financier .....	68
3.1.2) Analyse de la performance financière par les ratios significatifs .....	70
3.2) Analyse des ratios de structure financière .....	72
3.2.1) Calcul des ratios de structure financière .....	72
3.3) Calcul du ratio à partir du Résultat d'exploitation .....	73
3.4) La rentabilité Financière .....	74
3.5) Rentabilité économique.....	74
3.6) Effet de levier.....	75
Conclusion.....	77
<b>Conclusion Générale .....</b>	<b>79</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>82</b>
<b>Guide d'entretien .....</b>	<b>86</b>

Désignation de l'entreprise: **SARL HYDROPLAST**

Activité: **FAB. D'ARTICLE SANITAIRES EN PLASTIQUES**  
 Adresse: **ZONE DES DEPOTS 119 TIZI-OUZOU TIZI-OUZOU**

Exercice clos le **31/12/18****BILAN (ACTIF)**

ACTIF	2018			2017
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	155 600	62 240	93 360	124 480
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	111 568 465	41 422 427	70 146 037	68 645 633
Immobilisations en concession				
<b>Immobilisations encours</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>111 724 065</b>	<b>41 484 667</b>	<b>70 239 397</b>	<b>68 770 113</b>
<b>ACTIF COURANT</b>				
<b>Stocks et encours</b>	71 756 613		71 756 613	63 424 578
<b>Créances et emplois assimilés</b>				
Clients	1 670 449		1 670 449	530 110
Autres débiteurs	187 600		187 600	187 600
Impôts et assimilés	354 811		354 811	2 052 163
Autres créances et emplois assimilés				
<b>Disponibilités et assimilés</b>				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	11 604 059		11 604 059	7 093 693
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>85 573 534</b>		<b>85 573 534</b>	<b>73 288 146</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>197 297 599</b>	<b>41 484 667</b>	<b>155 812 931</b>	<b>142 058 259</b>

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 001115004821604

Désignation de l'entreprise: SARL HYDROPLAST

Activité: FAB. D'ARTICLE SANITAIRES EN PLASTIQUES  
 Adresse: ZONE DES DEPOTS 119 TIZI-OUZOU TIZI-OUZOU

Exercice clos le 31/12/19

**BILAN (ACTIF)**

ACTIF	2019			2018
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	155 600	93 360	62 240	93 360
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	111 568 465	44 612 948	66 955 516	70 146 037
Immobilisations en concession				
<b>Immobilisations encours</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>111 724 065</b>	<b>44 706 308</b>	<b>67 017 756</b>	<b>70 239 397</b>
<b>ACTIF COURANT</b>				
<b>Stocks et encours</b>	85 858 951		85 858 951	71 756 613
<b>Créances et emplois assimilés</b>				
Clients	1 480 775		1 480 775	1 670 449
Autres débiteurs	187 600		187 600	187 600
Impôts et assimilés	694 791		694 791	354 811
Autres créances et emplois assimilés				
<b>Disponibilités et assimilés</b>				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	2 564 604		2 564 604	11 604 059
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>90 786 724</b>		<b>90 786 724</b>	<b>85 573 534</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>202 510 789</b>	<b>44 706 308</b>	<b>157 804 480</b>	<b>155 812 931</b>

Désignation de l'entreprise: **SARL HYDROPLAST**Activité: **FAB. D'ARTICLE SANITAIRES EN PLASTIQUES**  
Adresse: **ZONE DES DEPOTS 119 TIZI-OUZOU TIZI-OUZOU**Exercice clos le **31/12/17****BILAN (PASSIF)**

	2017	2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital émis	6 600 000	6 600 000
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	98 529	
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	4 220 069	1 970 589
Autres capitaux propres - Report à nouveau	3 861 725	1 989 665
<b>Part de la société consolidante (1)</b>		
<b>Part des minoritaires (1)</b>		
<b>TOTAL I</b>	<b>14 780 324</b>	<b>10 560 255</b>
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b>		
Emprunts et dettes financières	4 571 336	11 017 014
<b>Impôts (différés et provisionnés)</b>		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
<b>TOTAL II</b>	<b>4 571 336</b>	<b>11 017 014</b>
<b>PASSIFS COURANTS:</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	46 180 588	50 307 332
Impôts	27 568	231 626
Autres dettes	74 784 401	46 938 953
Trésorerie passif	1 714 040	595 649
<b>TOTAL III</b>	<b>122 706 598</b>	<b>98 073 561</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>	<b>142 058 259</b>	<b>119 650 831</b>

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 001115004821604

Désignation de l'entreprise: **SARL HYDROPLAST**

Activité:

**FAB. D'ARTICLE SANITAIRES EN PLASTIQUES**

Adresse:

**ZONE DES DEPOTS 119 TIZI-OUZOU TIZI-OUZOU**Exercice clos le **31/12/18****BILAN (PASSIF)**

	2018	2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital émis		
Capital non appelé	6 600 000	6 600 000
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	8 180 324	98 529
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	4 639 303	4 220 069
Autres capitaux propres - Report à nouveau		3 861 725
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
<b>TOTAL I</b>	<b>19 419 628</b>	<b>14 780 324</b>
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b>		
Emprunts et dettes financières	1 213 125	4 571 336
<b>Impôts (différés et provisionnés)</b>		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
<b>TOTAL II</b>	<b>1 213 125</b>	<b>4 571 336</b>
<b>PASSIFS COURANTS:</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	70 442 633	46 180 588
Impôts	25 250	27 568
Autres dettes	64 712 293	74 784 401
Trésorerie passif		1 714 040
<b>TOTAL III</b>	<b>135 180 177</b>	<b>122 706 598</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>	<b>155 812 931</b>	<b>142 058 259</b>

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 001115004821604

Désignation de l'entreprise: **SARL HYDROPLAST**

Activité: **FAB. D'ARTICLE SANITAIRES EN PLASTIQUES**  
 Adresse: **ZONE DES DEPOTS 119 TIZI-OUZOU TIZI-OUZOU**

Exercice clos le **31/12/19****BILAN (PASSIF)**

	2019	2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital émis	6 600 000	6 600 000
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	12 819 628	8 180 324
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	1 213 819	4 639 303
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
<b>Part de la société consolidante (1)</b>		
<b>Part des minoritaires (1)</b>		
<b>TOTAL I</b>	<b>20 633 447</b>	<b>19 419 628</b>
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b>		
Emprunts et dettes financières		1 213 125
<b>Impôts (différés et provisionnés)</b>		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
<b>TOTAL II</b>		<b>1 213 125</b>
<b>PASSIFS COURANTS:</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	59 843 657	70 442 633
Impôts	59 436	25 250
Autres dettes	77 267 938	64 712 293
Trésorerie passif		
<b>TOTAL III</b>	<b>137 171 032</b>	<b>135 180 177</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>	<b>157 804 480</b>	<b>155 812 931</b>

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 0 0 1 1 1 5 0 0 4 8 2 1 6 0 4

Désignation de l'entreprise: **SARL HYDROPLAST**

Activité:  
Adresse:

**FAB. D'ARTICLE SANITAIRES EN PLASTIQUES**  
**ZONE DES DEPOTS 119 TIZI-OUZOU TIZI-OUZOU**

Exercice du 01/01/17 au 31/12/17

**COMPTE DE RESULTAT ..!..**

RUBRIQUES	2017		2016	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
<b>V-Résultat opérationnel</b>		5 621 474		3 358 509
Produits financiers		136 176		554
Charges financières	1 526 428		1 388 474	
<b>VI-Résultat financier</b>	1 390 251		1 387 919	
<b>VII-Résultat ordinaire (V+VI)</b>		4 231 223		1 970 589
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)	11 153			
<b>VIII-Résultat extraordinaire</b>	11 153			
Impôts exigibles sur résultats				
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
<b>IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		4 220 069		1 970 589

(\*) A détailler sur état annexe à joindre

Désignation de l'entreprise: **SARL HYDROPLAST**Activité: **FAB. D'ARTICLE SANITAIRES EN PLASTIQUES**  
Adresse: **ZONE DES DEPOTS 119 TIZI-OUZOU TIZI-OUZOU**Exercice du **01/01/17** au **31/12/17****COMPTE DE RESULTAT**

RUBRIQUES	2017		2016	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises				
Produits fabriqués		51 774 404		40 212 449
Production vendue Prestations de services				
Vente de travaux				
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés				
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		51 774 404		40 212 449
Production stockée ou déstockée		924 027	498 132	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		108 000		
<b>I-Production de l'exercice</b>		<b>52 806 432</b>		<b>39 714 316</b>
Achats de marchandises vendues				
Matières premières	28 245 526		22 116 846	
Autres approvisionnements				
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations	1 463 609		1 597 548	
Rabais; remises, ristournes obtenus sur achats				
Sous-traitance générale				
Locations				
Services				
Entretien, réparations et maintenance	211 898		27 158	
Primes d'assurances				
extérieurs				
Personnel extérieur à l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	368 950		624 903	
Publicité	30 110		413 380	
Déplacements, missions et réceptions	242 361		71 338	
Autres services	784 492		600 700	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
<b>II-Consommations de l'exercice</b>	<b>31 346 946</b>		<b>25 451 875</b>	
<b>III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)</b>		<b>21 459 485</b>		<b>14 262 441</b>
Charges de personnel	5 562 302		3 504 970	
Impôts et taxes et versements assimilés			506 533	
<b>IV-Excédent brut d'exploitation</b>		<b>15 897 182</b>		<b>10 250 936</b>
Autres produits opérationnels		93 518		158 457
Autres charges opérationnelles	213 799		196	
Dotations aux amortissements	10 155 426		7 050 688	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				

... la suite sur la page suivante

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 001115004821604

Désignation de l'entreprise: **SARL HYDROPLAST**

Activité: **FAB. D'ARTICLE SANITAIRES EN PLASTIQUES**  
 Adresse: **ZONE DES DEPOTS 119 TIZI-OUZOU TIZI-OUZOU**

Exercice du **01/01/18** au **31/12/18**

**COMPTE DE RESULTAT ...**

RUBRIQUES	2018		2017	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
<b>V-Résultat opérationnel</b>		<b>5 111 248</b>		<b>5 621 474</b>
Produits financiers		<b>298 072</b>		<b>136 176</b>
Charges financières	<b>770 017</b>		<b>1 526 428</b>	
<b>VI-Résultat financier</b>	<b>471 944</b>		<b>1 390 251</b>	
<b>VII-Résultat ordinaire (V+VI)</b>		<b>4 639 303</b>		<b>4 231 223</b>
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)			<b>11 153</b>	
<b>VIII-Résultat extraordinaire</b>			<b>11 153</b>	
Impôts exigibles sur résultats				
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
<b>IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>4 639 303</b>		<b>4 220 069</b>

(\*) A détailler sur état annexe à joindre

Désignation de l'entreprise: **SARL HYDROPLAST**

Activité: **FAB. D'ARTICLE SANITAIRES EN PLASTIQUES**  
 Adresse: **ZONE DES DEPOTS 119 TIZI-OUZOU TIZI-OUZOU**

Exercice du **01/01/18** au **31/12/18****COMPTE DE RESULTAT**

RUBRIQUES	2018		2017	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises				
Produits fabriqués		58 654 000		51 774 404
Production vendue				
Prestations de services				
Vente de travaux				
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés				
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		58 654 000		51 774 404
Production stockée ou déstockée	623 459			924 027
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		108 000		108 000
<b>I-Production de l'exercice</b>		<b>58 138 540</b>		<b>52 806 432</b>
Achats de marchandises vendues				
Matières premières	34 362 521		28 245 526	
Autres approvisionnements				
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations	1 066 630		1 463 609	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Sous-traitance générale				
Locations				
Services extérieurs			211 898	
Entretien, réparations et maintenance				
Primes d'assurances				
Personnel extérieur à l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	420 422		368 950	
Publicité	49 437		30 110	
Déplacements, missions et réceptions	429 531		242 361	
Autres services	529 474		784 492	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
<b>II-Consommations de l'exercice</b>	<b>36 858 017</b>		<b>31 346 946</b>	
<b>III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)</b>		<b>21 280 522</b>		<b>21 459 485</b>
Charges de personnel	4 691 453		5 562 302	
Impôts et taxes et versements assimilés	2 345			
<b>IV-Excédent brut d'exploitation</b>		<b>16 586 723</b>		<b>15 897 182</b>
Autres produits opérationnels		167 153		93 518
Autres charges opérationnelles	61		213 799	
Dotations aux amortissements	11 642 567		10 155 426	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				

... la suite sur la page suivante